

Glanures

● Le 9 novembre 1973, M. l'abbé Philippe Saint-Laurent a été nommé aumônier à la Maison provinciale des Filles de Jésus. Il est entré en fonction le 17 novembre dernier.

● A ne pas manquer, mercredi le 28 novembre, le concert donné par les Jeunesses Musicales avec, au programme; Réjean Poirier, clavecin et Michel Ducharme, flûte à bec. Ces musiciens vous feront faire un voyage dans le temps du Baroque et de l'époque de la Renaissance.

● Le 4 décembre prochain aura lieu à l'hôtel Normandie de Rimouski, un séminaire de gestion de la petite entreprise, organisé par le Service consultatif de la Banque d'Expansion Industrielle en collaboration avec la Chambre de Commerce de Rimouski. Voir notre article à ce sujet.

● M. Raymond Sirois, V.-Président de Québec-Téléphone et son épouse fêteront leur 25e anniversaire de mariage le 27 novembre. A cette occasion, ils s'envoleront pour un voyage de

quelques semaines aux Bahamas.

● Le Jeune Chambre de Rimouski, en collaboration avec la Super Radio, organise encore cette année, un concours de décoration des fêtes.

● Le premier prix est de \$300 en argent; le deuxième est de \$125 et le troisième de \$75.00. et ce, toujours en argent, accompagnés de trophées. Un autre prix de participation de \$25 sera tiré au hasard parmi les autres participants.

● Le Comité de la Campagne de prêt sans intérêt de la paroisse de Ste-Agnès, annonce que la campagne actuelle auprès des maisons d'affaires, des commerces et des entreprises a atteint le montant de \$63,000.00.

● La Semaine de la Sécurité Routière au Canada se tiendra du 1er au 7 décembre prochain. A cette occasion, nous invitons les automobilistes à être très prudents.

● Le numéro gagnant de la mini-loto, tirage du 23 novembre 1973 qui se déroulait à Hull est: 21,622.

● Les numéros 21,622 gagnent 5,000 dollars; les numéros se terminant par 1622 gagnent 500 dollars; les numéros se terminant par 622 gagnent 100 dollars.

**Dr Georges Raymond
Dr Benoit Lechasseur**
dds

Centre médical
Chirurgiens Dentistes

124 Est, St-Germain
Tél.: 723-3839

**LOCAL
A LOUER**
Centre ville
Immeuble
à l'épreuve du feu

2340 pieds plancher,
premier plancher, pour
informations, communi-
quez avec **MAGASIN
AMIOT INC**, 162 La-
voie. Tél. 723-4245.

A VENDRE

Gravier, terre à pelouse
Entretien d'endroits publics, enlèvement de la neige
ESTIMATION GRATUITE
AINSI QUE LOCATION DE LOADERS
ET CAMIONS

S'adresser à:

Construction Gagné Enr.

41 est, St-Joseph — RIMOUSKI — Tél.: 723 2022
(août, sept., oct., nov.)

Le Rimouskois

Téléphone :
723-2571

Membre des hebdomadaires du Canada

Abonnement : Canada \$9.00 — Etats-Unis : \$12.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.

Gaëtan Ouellet, propriétaire
Georges St-Pierre, publicitaire
Ernie Wells, journaliste

Collaborateurs : Jean-Yves Thériault,
Liz Morency,
Serge-Eric Mercier
Eugène McNutt,

Chroniqueur
sportif : Noël Bouchard,

Imprimé par l'Imprimerie Blais Ltée
Bureau : 212, Ave Cathédrale — Rimouski

Semaine de la sécurité routière

La Semaine de la sécurité routière est la campagne nationale de prévention la plus ancienne au Canada. Elle se tiendra du 1er au 7 décembre prochain. Les gouvernements à tous les niveaux, le monde des affaires, les entreprises et les organismes de prévention lui accordent traditionnellement leur appui.

Le Premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré dans un message transmis à cette occasion que cette campagne vise à sensibiliser tous les Canadiens à la gravité du problème des accidents de la circulation.

Le taux des accidents routiers au pays a déjà atteint des proportions épidémiques, et conti-

nue de s'accroître. M. Bruce J. Legge, président du Conseil canadien de la sécurité, fait remarquer que si tous collaboraient à la campagne de la sécurité routière de 1973, on pourrait réduire considérablement le nombre des décès routiers.

Le Gouverneur général du Canada, patron honoraire du Conseil, contribue à cette campagne par la signature de certificats d'honneur destinés aux villes de 40,000 habitants ou plus qui n'enregistreront aucune mortalité routière durant la Semaine.

Durant la Semaine de 1972, on a compté 53 mortalités, nom-

bre bien inférieur à la moyenne hebdomadaire de 115. M. Legge ajoute : "Si nous pouvons réduire le nombre de décès routiers durant cette Semaine, pourquoi ne pourrions-nous faire en sorte que toutes les semaines de l'année soient des semaines de la sécurité routière?"

Vous contribuerez effectivement à la lutte pour réduire le nombre des accidents et des décès routiers si vous mettez en pratique les méthodes de conduite préventive, si vous adoptez le port de la ceinture de sécurité en tout temps et si vous faites preuve de prudence et de courtoisie que vous recommandez la Semaine de la sécurité routière.

"DOUBLE ETIQUETAGE"

Le projet de loi prévoit une nouvelle infraction pour quiconque met en pratique le "double étiquetage", c'est-à-dire selon la définition, qui fournit un produit à un prix qui dépasse le plus bas de deux ou plusieurs prix marqués sur le produit et annoncés par le vendeur.

Les consommateurs se sont

souvent plaints du fait que certains détaillants de produits alimentaires ajoutent de nouvelles étiquettes sur les produits déjà marqués et déjà sur les rayons, afin d'augmenter leurs prix. En cette période de hausse des prix, de nombreux consommateurs considèrent comme injustifié ce profit supplémentaire sur les produits déjà en stock et qui ne sont pas touchés par les prix de revient plus élevés.

L'interdiction du double étiquetage s'applique aux prix indiqués : a) sur le produit ou sur

son emballage; b) sur quelque chose qui est fixé au produit, à son emballage ou à quelque chose qui y est insérée ou jointe; c) dans un étalage ou de la réclame d'un magasin ou d'autre point de vente; ou d) dans ou sur quelque chose qui est, pour le compte d'un fournisseur, vendue, envoyée, livrée ou transmise à des éléments du public, ou mise à leur disposition."

Cette interdiction s'applique à tous les produits et ne se limite pas aux denrées alimentaires.

La comète Kohoutek approche

La comète Kohoutek, du nom de Lubos Kohoutek, l'astronome qui l'a découverte en mars dernier, sera visible à l'oeil nu vers la fin de novembre ou au début de décembre. Dans la nuit de Noël, soit du 25 au 26 décembre, elle passera à quelques millions de milles de la terre mais son éclat transformera la nuit en jour. A l'heure actuelle, la comète est à quelque 200 millions de milles de la terre.

Les observateurs attendent avec impatience l'arrivée de la comète Kohoutek, afin de l'étudier avec le plus gros télescope aéroporté. Le complexe de 15,000 livres a été installé dans un gigantesque avion cargo Lockheed Starlifter C-141 de la NASA. Il comporte un miroir à réflexion de 36 pouces, soit trois fois la grosseur du plus gros jamais installé jusqu'à maintenant dans un avion.

L'avion capable de filer à des vitesses de 500 milles à l'heure, offre une plateforme stable pour le télescope, pour des périodes de quatre heures d'observation à 40,000 pieds, ou pour trois heures et demie à 45,000 pieds. Le coût de l'avion et de ses appareils est évalué à \$10 millions.



Soirées populaires de catéchèse sur l'Avent

Pour le grand public

Le service de la pastorale de l'Université du Québec à Rimouski organise des soirées populaires de catéchèse sur le temps de l'Avent, destinées aux chrétiens de la région.

On a fait appel à trois spécialistes du département des sciences religieuses de l'université, qui donneront chacun un exposé sur un thème précis. Il s'agit de Jean-Yves Thériault, exégète, et de Rodrigue Bélanger et Pierre Fortin, théologiens.

Choisir l'espérance, tel est le thème général de ces soirées de catéchèse. Chacune des conférences apportera aux chrétiens des raisons de vivre dans l'espérance d'un monde meilleur.

Le mardi 4 décembre, mon-

sieur Thériault parlera de l'espérance dans l'Ancien Testament. Le jeudi, 6 décembre, monsieur Bélanger expliquera l'espérance de Jésus-Christ. Le jeudi 13 décembre, monsieur Fortin montrera que l'espérance est une réalité d'aujourd'hui.

Les exposés seront accompagnés de diapositives et seront suivis d'une période de questions.

Ces soirées ne sont pas destinées qu'aux membres de la communauté universitaire; elles sont ouvertes à tous les chrétiens de la région, mais principalement à ceux de la ville de Rimouski.

Chaque fois, les conférences seront données à la salle D-406 de l'université. Comme d'habitude, l'entrée est libre.

MATELAS Dauphin ENR.

Vente et réparation de matelas et lits continentaux
ECHANGES ACCEPTES

Représentant : **LEONCE OUELLET**
BIC, Comté de Rimouski
Téléphone : 736-5542

Nous faisons l'installation et la livraison GRATUITEMENT

(21-28)

En service cette fin de semaine
à Rimouski

PHARMACIE NOLIN ENR.

MAURICE NOLIN, Pharmacien, propriétaire

Pour URGENCE: Maurice Nolin, L. Ph. pharmacien 723-1453
LIVRAISON GRATUITE SUR SEMAINE

Tél.: 723-2459

Samedi: de 5 heures à 9 heures.

Dimanche: de 11 hres a.m. à 1 hre p.m. et 6 hres p.m. à 8h. p.m.

214, Cathédrale, Rimouski

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE CENTRE DEPANNAGE-JEUNESSE, 265 de la Cathédrale, il faut signaler 724-5142. Du lundi au vendredi, ouvert de 2h à 10h p.m. Le samedi et le dimanche, de 6h à 10h p.m.

	SOLEIL		LUNE	
	Lever	Coucher	Lever	Coucher
Jeu, 29 novembre	7.17	16.19	10.48	20.41
Vend, 30 novembre	7.19	16.18	11.15	21.43
Samedi, 1er décembre	7.20	16.18	11.41	22.45
Dimanche, 2 décembre	7.21	16.18	12.03	23.48
Lundi, 3 décembre	7.22	16.17	12.26	—
Mardi, 4 décembre	7.24	16.17	12.50	0.52
Mercredi, 5 décembre	7.25	16.17	13.14	1.59

Premier quartier de lune, le 2, à 20h. 29m.

Jour	Heure	H/pi	Jour	Heure	H/pi
Jeu, 29 novembre	0430	10.4		1245	5.2
	1015	4.0		1900	10.7
	1645	12.5	Lundi, 3 décembre	0130	4.7
	2310	3.8		0750	9.9
Vend, 30 novembre	0515	10.2		1400	5.3
	1055	4.5		2005	10.2
	1720	11.9	Mardi, 4 décembre	0230	4.8
	2355	4.1		0855	10.3
Samedi, 1er décembre	0555	9.9		1515	5.0
	1145	4.9		2115	10.0
	1810	11.3	Mercredi, 5 décembre	0325	4.7
				0955	11.0
Dimanche, 2 décembre	0040	4.5		1625	4.4
	0650	9.8		2220	10.1

HORAIRE PISCINE MONT-JOLI

Lundi, mercredi et vendredi : de 16h00 à 17h00 (pour tous). Du lundi au samedi (inclusivement) 20h00 à 21h30 (16 ans et plus); Samedi et dimanche, de 19h00 à 20h00 (pour tous) de 12 à 16 ans; entrée gratuite, de 14h00 à 16h00 (pour tous). Plongée sous-marine, tous les dimanches matins de 9h30 à 11h00 (pour tous). N.B. — Ce n'est pas un cours, mais bien un bain de plongée sous-marine LIBRE.

PISCINE CEGEP DE RIMOUSKI

HORAIRE DES PERIODES DE BAINS LIBRES :

Samedi et dimanche Prix d'admission
13h15 à 14h30 : filles et dames \$0.35 et \$0.75
14h45 à 16h00 : garçons et messieurs \$0.35 et \$0.75
20h30 à 22h30 : Adultes, mixte (17 ans et plus) \$0.75
N.B. : Tous les baigneurs, sans exception, hommes et femmes, doivent avoir les cheveux coiffés d'un bonnet de bain.

CEGEP DE RIMOUSKI

Pour toutes les activités socio-culturelles et sportives au Collège de Rimouski et à Rimouski même, signalez 723-6005

HEURES DES TRAINS

	Scotian	Océan
Vers l'Est	* 07.49	01.53
* Correspondance Gaspé via CN		
Vers l'Ouest	05.50	23.30

FUTURES MAMANS

A vous futures mamans, qui voulez vivre pleinement votre grossesse et votre accouchement, LE SERVICE D'EDUCATION PRE-NATALE DE RIMOUSKI INC. a ses infirmières autorisées qui vous aideront à vous y préparer. Pour tout renseignement, appelez Mme Belzile (723-5813) ou Mme Magnand (723-1028).

HORAIRE DES TRAVERSISERS

DEUX TRAVERSISERS entre MATANE et GODBOUT et BAIE-COMEAU du 1er MAI au 31 OCTOBRE, 4 DEPARTS de MATANE — 8.00 a.m. pour Godbout, 11.00 a.m. pour Baie-Comeau, 1.30 p.m. pour Godbout, 5.00 p.m. pour Baie-Comeau.

4 DEPARTS de la COTE-NORD — 8.00 a.m. de Baie-Comeau, 10.45 a.m. de Godbout, 2.00 p.m. de Baie-Comeau, 4.15 p.m. de Godbout.
Un cinquième départ aura lieu si nécessaire.

M.V. TRANS-ST-LAURENT — Horaire des traversées pour 1973 — 3 voyages aller-retour par jour : Du 15 avril au 21 juin et du 5 septembre au 30 novembre. Départs de Rivière-du-Loup : 8h30, 11h45, 15h15. Départs de St-Siméon : 10h00, 13h30, 17h00 — 5 voyages aller-retour par jour : Du 22 juin au 4 septembre. Départs de Rivière-du-Loup : 7h00, 10h15, 13h45, 17h15, 20h30. Départs de St-Siméon : 8h30, 12h00, 15h30, 19h00, 22h00 — 2 voyages aller-retour par jour : Du 1er décembre au 8 janvier 1974. Départs de Rivière-du-Loup : 9h00 et 13h00; de St-Siméon : 11h00 et 15h00.

AUTOBUS (LE VOYAGEUR)

Départs réguliers vers l'Ouest : 8.45 a.m. (Exp. Mtl.) — 12.45 p.m. — 6.05 p.m. (Exp. Mtl.) — 11.30 p.m. (Exp. Mgt) — Le vendredi et dimanche, en surplus : 4.10 p.m. et 9.15 p.m. jusqu'à Québec.

Vers l'Est tous les jours : 6.40 p.m. (Sud jusqu'à Ste-Anne-des-Monts) — 5.15 p.m. (vers Chandler et Gaspé Nord) — 9.10 p.m. (jusqu'à Ste-Anne-des-Monts et Caspé) — 2.40 a.m. (vers Ste-Anne-des-Monts).

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A compter du 4 septembre — Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h30, 13h30 à 17h30 et 19h00 à 21h30. Le samedi : de 9h00 à 11h30 et 13h00 à 16h30.

HEURES DES MESSSES

CATHEDRALE : Samedi : 19h15; dimanche : 8h00, 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.
NAZARETH : Samedi : 19h00; dimanche : 8h00, 9h30, 11h00.
POINTE-AU-PERE : Sam. : 19h30; Dim. : 7h, 8h, 9h, 10h, 11h30, 17h, 19h30.
SACRE-COEUR : Samedi : 19h15; dimanche : 9h30, 11h00, 12h00, 19h15.
ST-ANACLET : Samedi : 20h00; dimanche : 8h00, 10h00 et 11h00.
STE-AGNES : Samedi : 19h15; dimanche : 9h30, 11h00, 19h30.
STE-ODILE : Samedi : 19h15; dimanche : 8h00, 9h00, 11h00.
ST-PIE-X : Samedi : 19h15; dimanche : 9h00, 10h30, 11h30, 1930.
Sur semaine : 16h00, 17h15 et 19h00.
ST-ROBERT : Samedi : 19h15; dimanche : 8h30 à 10h00, 11h00, 19h15.
Sur semaine : 16h00, 17h15.
ST-YVES : Samedi : 19h15; dimanche : 9h30, 11h00, 19h30.
STE-BERNADETTE-SOUBIROUS (Mont-Joli) : 9h00, 11h00, 17h00, 19h00.
NOTRE-DAME-DE-LOURDES (Mont-Joli) : 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h30.
STE-BLANDINE : Samedi : 19h15; dimanche : 10h00 et 17h00.
Eglise Chrétienne Evangélique, 68 rue Wilson, Nazareth — Office : 10h30 a.m. — Rév. Eugène R. McNUTT, pasteur — 723-7677.

Prévention et traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures a.m. et de 1.30 heure à 5 heures p.m. Le mercredi soir de 7 à 10 heures. 125 Boul. René-Lepage Est, Centre Médical, édifice "B". "Quand les choses ne tournent pas rond, que pouvez-vous faire?"

SERVICE DE REGULATION DES NAISSANCES

L'Equipe SERENA-RIMOUSKI, au service des couples et des groupements qui désirent des renseignements sur toutes les méthodes de régulation des naissances (planification familiale) Tél. : 723-2166 - 723-1419 - 724-2982 - 775-5760.

SERVICE DES AIDES FAMILIALES A DOMICILE

L'Union des Aides à domicile est un service d'aides familiales à domicile pour les familles à faibles revenus. Il s'adresse surtout à des cas pré et post natal et pour des services d'hospitalisation et/ou convalescence. S'adresser à 724-6118.

UN PRE-CHANTIER '74

A la grandeur de la province, et dans le diocèse de Rimouski, entre le début d'octobre et la mi-novembre, des groupes-pilotes ont vécu un PRE-CHANTIER '74.

Pourquoi un PRE-CHANTIER? Parce que la façon de travailler dans CHANTIER '74 sera modifiée par rapport aux années précédentes. La pédagogie de

CHANTIER '74 veut se centrer davantage sur le dynamisme des participants.

On croit que, à partir d'un thème donné: "La consommation", les groupes (participants et animateurs-participants) sont capables de choisir eux-mêmes, non-seulement leur sous-thème (aspect particulier de la consommation), mais aussi ce à quoi ils veulent en arriver (leur objectif propre) en accord avec les objectifs de CHANTIER: sont capables de déterminer eux-mêmes, non seulement les étapes (objectifs d'apprentissage) dans la réalisation de leur objectif propre, mais encore les moyens (réflexion, activités) à prendre pour réaliser chaque étape, les ressources (personnes, instruments) à utiliser au besoin, les façons de faire, la répartition des tâches: sont capables de déterminer eux-mêmes les actions concrètes à entreprendre. En somme, on croit que les groupes sont capables de bâtir eux-mêmes tout leur projet combiné d'éducation de la foi et d'engagement social.

Mais il fallait soumettre cette foi à l'épreuve. Il fallait faire la preuve que cette foi était fondée. Quelques 70 groupes-pilotes se sont prêtés à cette expérience dans la province. Chez nous, 5 groupes y ont participé: à Auclair dans le Témiscouata, à l'Isle-Verte dans la région de

Trois-Pistoles, à Sacré-Coeur dans la région de Rimouski, à Les Méchins dans la région de Matane, à St-Léon-le-Grand dans la Matapédia.

Ces 5 groupes, coincés dans le temps, sans instrument de travail, plus ou moins ou pas du tout habitués à cette façon de travailler, ont relevé le défi et fait la preuve qu'un CHANTIER ainsi centré sur le dynamisme des participants est réalisable et avec succès.

Non pas que l'expérience fut facile. Elle a été difficile. Mais elle a été emballante et très profitable par rapport aux objectifs prévus et sous bien d'autres aspects. On croit que la même expérience, durant le Carême '74, sera moins difficile à cause d'une préparation plus longue et d'une information plus complète, tout en étant aussi emballante et profitable sinon plus.

D'une façon presque unanime, les participants des 5 groupes-pilotes se sont dits heureux de leur expérience. La plupart se disent prêts à recommencer ou à poursuivre du 27 février au 14 avril.

Les responsables diocésains remercient ces 35 pionniers et leurs animatrices. Leur travail profitera également à bien d'autres dans la province à l'occasion du CHANTIER durant le Carême '74.

F.O.F.R. Fédération des Organismes Familiaux de Rimouski

La Fédération regroupe divers organismes familiaux qui ont pour but de promouvoir les intérêts généraux de la famille, aux points de vue physique, social et moral. Son centre de documentation situé à 148 est Saint-Germain, Rimouski vous attend les mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00. Tél. : 724-5255.

Les personnes intéressées à faire partie du Club de Tir à la Carouche Enr., n'ont qu'à signaler le numéro de téléphone 723-2581. Aussi, tir au pistolet et à la carabine.

UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

162, rue St-Germain est — 724-4161

Cliniques d'immunisation :

Jendi, 6 décembre : Ste-Odile : 2.00 à 3.00 heures

Vendredi, 7 décembre : Rimouski (U.S.) : 2.00 à 4.00 heures

Clinique antituberculeuse :

Mardi, 4 décembre : Rimouski (U.S.) : à 1.30 heure

YVAN GARNEAU

ARPENTEUR - GEOMETRE
202, de la Cathédrale, Rimouski
Tél. bureau et résidence : 723-3214

(jno)

AMEUBLEMENT DE BUREAU SUR CATALOGUE

Robert Côté Enr.

FOURNITURE DE BUREAU - ARTICLES DE CLASSE

P A P E T E R I E

9 est, St-Jean-Baptiste Rimouski 723-3066

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Ass.

COMPTABLES AGREES

320 St-Germain est, Suite 503, Rimouski, Qué.

Tél. : 724-4136

Associés résidents :

Benoit Sylvain, C.A. Gilles Lévesque, C.A.

Clément Duchesne, C.A. Denis Trudel, C.A.

Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke,
Trois-Rivières et Ottawa

Paul-A. Gendreau Marlon Pelletier Claude-H. Gendreau
B.A. LL.L. B.A. LL.L. B.A. LL.L.

GENDREAU, PELLETIER & GENDREAU

AVOCATS

2 est Evêché,
Rimouski, Qué.

Tél. : (418) 724-4416

Offre d'emploi

MARCHE DU TRAVAIL LOCAL :

Comptable

Agir comme chef comptable et superviser le personnel de soutien. Exigence : R.I.A. ou C.A. — Poste permanent — Salaire : \$12,000 par année.

Agent du personnel

Avoir à son crédit plusieurs années d'expérience dans la conduite du personnel et être familier avec les principes de sélection et d'embauche. Poste permanent. — Salaire \$8,000.00 par année.

Moniteur en loisirs

Exigences : 15 ans de scolarité, diplômé en Sciences Humaines ou en techniques de loisirs ou expérience en animation des loisirs. Poste permanent. Salaire : \$7,000.00 à \$9,000.00 par année.

Infirmière hygiéniste

Donner des soins infirmiers aux malades dans les unités sanitaires ou dispensaires des territoires désignés. Les exigences sont : 2 à 3 ans d'expérience, si possible avoir terminé cours avec option en hygiène publique — posséder automobile. Poste permanent : Amqui et Ste-Anne des Monts. Salaire \$128.69 à \$207.04 par semaine plus compte de dépenses.

Chef-pâtissier

Préparer les ingrédients et fabriquer gâteaux, tartes, petits pains et produits alimentaires selon recettes. Exigences : 3 ans d'expérience dans ce métier. Poste permanent. Salaire \$135.00 par semaine.

Conducteurs de scie principale

Agir comme opérateur de scie ronde servant à débiter les billots en madriers et en planches. Exigence : 3 ans d'expérience et plus. Poste permanent. Salaire \$3.00 à \$4.00 l'heure selon l'endroit.

Machiniste

Pour faire la maintenance sur un moulin à scie. Exigence : Cours en technique d'ajustage mécanique, soudure au gaz et électricité. 28 ans et plus. Poste permanent. Salaire \$3.00 à \$3.30 l'heure.

Soudeur arc et gaz

Exigences : Posséder 2 ans d'expérience, sur la machinerie lourde, les outils du métier obligatoires et être détenteur d'un permis de chauffeur. En plus, quelques connaissances en mécanique automobile seraient un atout. Poste permanent. Salaire \$3.00 de l'heure. Ebéniste

Fabrique, réparer des articles en bois en se servant de machines à travailler le bois et d'outils à la main. Exigence : 2 ans d'expérience. Poste permanent. Salaire \$3.00 à \$3.25 l'heure.

Mécanicien moteur diésel

Réparer et reviser les moteurs-diésel de camions. Exigences : 3 ans d'expérience, permis de chauffeur, outils du métier. Poste permanent. Salaire \$3.85 de l'heure.

Réparateur de carrosseries

Réparer les parties endommagées des carrosseries d'automobiles, de camions, appliquer la peinture au pistolet, etc. Exigences : 3 ans et plus d'expérience dans le métier, outils nécessaires, être âgé de 25 ans et plus. Poste permanent. Salaire \$3.85 : Classe A. — \$3.66 : Classe B. — \$3.40 : Classe C.

Mécanicien d'automobiles

Mécanique auto en général. Exigences : apprenti 2e ou 3e année. Poste permanent. Salaire \$2.38 l'heure.

Peintre au pistolet :

Vaporiser la peinture avec un pistolet sur la machinerie lourde. Exigence : 2 ans d'expérience. Poste permanent — Salaire \$2.24 de l'heure.

MARCHE EXTERIEUR

Les personnes intéressées à connaître les possibilités d'emploi à l'extérieur peuvent en tout temps venir consulter notre Banque d'Emplois.

Pour de plus amples renseignements sur ces offres, veuillez vous présenter au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada à

182, de la Cathédrale,

Rimouski, P.Q.

Téléphone : 723-2257.

QUEBEC-FLASH

...et jeta sa semence immortelle"

A l'époque des grandes découvertes, soit en 1539 exactement, François Ier, souverain du "bon plaisir", imposait, par l'ordonnance de Villers-Cotterets, le français au lieu du latin comme langue notariale de toute la France. Il obligeait, du même coup, les curés de son royaume à tenir régulièrement les registres de baptême dans cette langue issue du dialecte local dit le francien et devenue, au XIIIe siècle, le "beau français" de la cour avant de disparaître... en Angleterre... à la suite de la guerre de cent ans. François Ier obligeait, en somme, les juges et les curés à s'exprimer dans un dialecte qui n'était pas celui de leur district ou de leur paroisse: dans une langue qui leur était on ne peut plus souvent étrangère. Par contre, le français ne tarda pas à devenir, dès le début du XVIe siècle, la langue de communication des Normands, des Angevins, des Bretons, des Picards explorateurs et découvreurs des "terres neuves" au nouveau monde: bref la langue des Français de la Mer. C'est donc en cette langue des Français de la Mer que les premiers curés de la Nouvelle-France ont tenu les registres de baptême "régulièrement" et beaucoup mieux que leurs collègues des provinces françaises encrassés dans leur routine ignorante.

Quatre siècles plus tard!

C'est un peu pas mal à cause de l'ordonnance de Villers-Cotterets, en 1539, qu'aux jours d'aujourd'hui les généalogistes, tant professionnels qu'amateurs, abondent chez nous. Et c'est ainsi qu'au début d'octobre, le très sympathique Juge Robert Cliche parlait, avec toute la faconde et l'humour qu'on lui connaît, devant quelque 300 généalogistes réunis à Montréal, des surnoms et des sobriquets de sa Beauce natale dont il est un des plus joyeux spécimens. Que le responsable de la section de généalogie aux Archives nationales du Québec, M. Roland J. Auger, animait, à ce congrès, un atelier sur la paléographie alors que M. Raymond Gingras y animait un atelier sur les mémoires des vieillards.

Les arrières petits fils de nos arrières grands pères

Toujours à ce congrès des généalogistes, M. Raymond Gingras qui animait un atelier sur les mémoires des vieillards, présentait, en plus, trois des dix publications qui y furent lancées. Trois publications de son cru. D'abord, un Précis du généalogiste amateur, soit une brochure de 40 pages qui constitue un guide de pratique avec plans, méthodologie, questionnaires, tableaux et fiches généalogiques. Ensuite, une analyse des recensements de 1825 à 1831 pour la paroisse de Saint-Nicolas où il s'inspire du répertoire des mariages de cette paroisse et des monographies publiées naguère par Etienne-Théodore Paquet et Hormidas Magnan. Enfin, un ouvrage tiré seulement à 50 exemplaires sur les cinq premières générations de l'ancêtre Charles Gingras de qui descendent tous les Gingras d'Amérique.

Un match électronique

Pour la première fois dans la brève histoire de la câblodistribution au Québec, les industries du téléphone et du câble seront confrontées... véritable match... devant la régie des services publics qui entendra les représentants de l'une et de l'autre industrie dans le cadre d'une audition avant d'émettre des règles générales qui décront s'appliquer à l'ensemble de ces deux

industries au Québec.

Le sport en noir et blanc

Le ministre responsable de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, M. Paul Phaneuf, dirigeait la délégation du Québec et présidait, en plus, la délégation canadienne, lors de la quatrième Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française d'Afrique, de Madagascar, de l'île Maurice et d'Haiti, à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire, en fin de semaine dernière. Parmi les sujets à l'ordre du jour de cette quatrième rencontre, l'Agence de coopération culturelle et technique présentait une communication sur le Festival international de la jeunesse dont elle est l'organisatrice et qui doit avoir lieu à Québec, en août 1974 alors que se tiendra, en même temps, au Québec, la cinquième session de la conférence des ministres.

"Et sur toute la gamme..."

Grâce à une subvention de \$70,000, du ministère des Affaires culturelles, les Jeunesses musicales du Canada pourront continuer à poursuivre leur travail au Québec, au Canada et sur le plan international. Leur travail qui consiste, d'abord et avant tout, à lancer dans la carrière des jeunes artistes qui ont plus de talents que d'argent. Qui consiste aussi à sensibiliser les auditoires à la musique canadienne, aux musiciens du Québec et du Canada: à la musique tout court. Il existe au Québec seulement, 85 centres de Jeunesses musicales qui présentent plus de 350 concerts par année.

"Le Jardin des bêtes sauvages"

Si David Copperfield imaginait que les pavés de Londres étaient en or solide, Laurent Pasquier, lui, ne trouvait rien de si beau dans le vaste Paris, Ville Lumière, que le Jardin des plantes, selon ses propres termes: le jardin des bêtes sauvages. C'est qu'il n'est peut-être pas de plus grand spectacle pour les citadins de nos grandes villes que ces réserves de pleine nature où l'on voit vivre notre frère le Loup et notre soeur la Hyène. Le Loup qui hurle — peut-être pour masquer sa peur. La Hyène qui rit — peut être pour ne pas pleurer. Chez nous, comme à New-York, à Londres, à Berlin ou à Vincennes, près des chênes sous lesquels le fils de Blanche de Castille rendait justice, les visiteurs se font de plus en plus nombreux chaque année au Jardin Zoologique d'Orsainville près de Québec. Ainsi: du 12 mai au 14 octobre 1973, il en est venu 304,413 en 156 jours soit 35,075 ou 13,2% de plus qu'à l'été de 1972. Soit 137,000 adultes payants, 43,052 enfants payants et 124,175 visiteurs non payants. Et qui ça les non payants — des amis ou des neveux des gardiens? Mais tout simplement des gens de l'âge d'or comme disent ceux qui n'ont pas atteint 65 ans.

DONNEZ DE VOTRE SANG 



Dernière ligne de l'Hydro-Québec

DERNIERE LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE DE L'HYDRO-QUEBEC EN OUVERTURE

L'Hydro-Québec a mis récemment en service la dernière de ses lignes de transport d'énergie à haute-tension entre le complexe Manic-Outardes et la région de Québec.

Longue de 234 milles, la nouvelle ligne à 735 KV relie le poste collecteur Manicouagan, au nord de Baie-Comeau, et le poste Lévis, en banlieue sud de Québec. La ligne comporte trois traversées de cours d'eau importants: la Saguenay, au nord de Tadoussac, et le Saint-Laurent, au nord et au sud de l'île d'Orléans; elle est construite parallèlement aux deux lignes à 735 KV qui relient les mêmes postes depuis 1965 et 1966.

La construction de la ligne a exigé des déboursés de 45 millions de dollars; cette somme comprend les coûts de déboisement, de matériaux et de construction proprement dits.

L'addition de cette nouvelle ligne à 735 KV a permis d'accroître la capacité de transport et la fiabilité du réseau de l'Hydro-Québec; elle permettra également au réseau d'assurer le transport des blocs d'énergie qui sera produite par les derniers groupes de Churchill Falls, Manic 3 et Outardes 2, les deux dernières centrales du complexe Manic-Outardes.

L'énergie déjà produite au complexe Manic-Outardes et à Churchill Falls est acheminée aussi par deux autres lignes à 735 KV qui partent du poste collecteur Micoua, à une soixantaine de milles au nord de Baie-Comeau et se rendent respectivement aux postes Laurentides, à Charlesbourg, et Jacques-Cartier, près de Pont-Rouge.

D'autres lignes relient les trois postes à 735 KV de la région de Québec avec les centres de consommation de la province.

DIX MOIS DE TRAVAUX

Entrepris simultanément sur deux sections de la ligne et sur les traversées, les travaux de

construction ont duré un peu plus de dix mois. Ils ont exigé l'assemblage et le montage de 870 pylones en acier d'un poids total de quelque 30,000 tonnes, la mise en place de 12,000 verges cubes de béton, l'installation de près de 400,000 isolateurs et la pose de pas moins de 2,850 milles de conducteurs en alu-

acier.

Chacun des pylones de la ligne porte trois faisceaux de quatre conducteurs suspendus à 12 chaînes d'isolateurs. Les pylones d'alignement ont une hauteur moyenne de 150 pieds alors que les pylones de suspension, à la traversée sud de l'île d'Orléans atteignent 551 pieds.

Un règlement de sécurité pour les travailleurs forestiers

Les travailleurs forestiers du Québec seront désormais protégés par un règlement de sécurité.

En annonçant cette nouvelle, le ministre du Travail et de la Main d'Oeuvre du Québec, monsieur Jean Cournoyer, précise que ce règlement, qui était en préparation depuis plusieurs mois, découle de la loi des Etablissements industriels et commerciaux.

Ce document comblera une lacune au Québec, alors que plusieurs provinces canadiennes possédaient déjà des règlements pour les travaux forestiers, les travailleurs québécois n'étaient protégés que par des règlements communs à tous les établissements industriels.

Le grand nombre d'accidents — 2,700 en 1971 — et l'évolution de la technologie ont incité les autorités du ministère du Travail et de la Main d'Oeuvre à préparer un document qui assurerait la sécurité et de bonnes conditions de travail aux travailleurs forestiers.

L'élaboration du texte s'est faite en collaboration avec les organismes intéressés et en particulier avec le service de l'exploitation forestière du ministère des Terres et Forêts, les as-

sociation de sécurité, les associations patronales et les associations professionnelles et syndicales.

Le document précise les devoirs du chef d'établissement et les quatre principaux champs d'application des nouvelles règles de sécurité et d'hygiène: les chemins d'exploitation, les opérations, l'équipement personnel du travailleur et d'équipement de protection et de bien-être.

Désormais les chemins d'exploitation, l'équipement du travailleur, l'équipement lourd, l'équipement de protection individuelle et de bien-être seront l'objet de dispositions précises, de plus, les différentes opérations comme l'abattage, le débardage, le tronçonnage et le transport devront s'effectuer selon les prescriptions du règlement.

La mise en application du nouveau règlement offrira de grands avantages: les inspecteurs du ministère pourront désormais exiger des mesures de sécurité qui seront uniformes et mieux adaptées aux nouveaux besoins créés par la technologie moderne. On estime que 17,000 travailleurs forestiers seront affectés par le règlement nouvellement adopté.

AUTOMOBILISTES

Brossard Speed Shop Speed & Custom Equipment

du 23 St-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski

Dépositaire des articles tels que HURST INDY, SCHIEFER KEYSTONE, AMERICAN RACING, ETC. de renommée mondiale, vous invite

À SON OUVERTURE

LE 3 DÉCEMBRE PROCHAIN

L'automobiliste qui veut améliorer son véhicule en tout point, y sera ravi.

De l'amateur de haute performance jusqu'au coureur automobile, c'est l'endroit à être visité.

Plusieurs articles de motoneige seront aussi en démonstration.

PETITES ANNONCES TARIF

\$1.00 pour 25 mots
\$0.02 le mot additionnel

MAISONS À VENDRE

MAISON A VENDRE — 24 1/2 x 42, située à 218 des Saules à Sacré-Coeur, libre 1er décembre. 723-4538. (14)

A VENDRE — Maison mobile 60 x 12 comprenant: salon, salle à diner, cuisinette, 3 chambres, installation complète, avec ou sans terrain. Téléphoner à 739-4782. (14-21-28)

DEVENEZ PROPRIETAIRES — en vous payant un loyer à vous-même. Deux maisons prêts à livrer, avec les prêts accordés à 9 1/4%. Frais juridiques, assurance incendie et taxes inclus. Comptant requis, \$3,250.00, mensualités \$172.00 par maison à Pointe-au-Père ouest; \$2,538.00, mensualités \$176.54 pour une maison à Luceville est. Emplacement tranquille, chauffage électrique, sous-sol isolé et chauffé, plomberie en prévision d'une salle de toilette au sous-sol; descente au sous-sol finie avec armoire à chaussure, garde-robe et fer forgé, terrain fini prêt à recevoir la pelouse. Louis-Philippe Gendron, concessionnaire, maison Desourdy, 724-6993. (21-28)

A VENDRE — Maison située à 259-261 Notre-Dame ouest, 2 revenus, prix très intéressant. 723-8203. (21-28)

OFFRE REMARQUABLE — Immeubles à vendre, maison à logements, fonds de commerce, fermes et chalets. — aussi nous achetons bungalows. Appelez à 739-4969 ou 724-2365. (28)

AUTOS À VENDRE

A VENDRE — Pontiac Strato Chief 1964, 283, automatique, en bon état, appelez après 6 hres p.m. à 724-6993. (21-28)

A VENDRE — Météor Rideau 500 1966, station wagon, servo-freins, servo-direction, transmission automatique, 8 cylindres, 390 po. cu., pneus d'hiver, en très bonne condition, \$600.00. Tél. 723-7435. (JNO)

A VENDRE — Chrysler 300, 1966, hardtop, 4 portes, servo-freins, servo-direction, très bonne condition. Inclus 4 pneus d'été et d'hiver. \$700.00. S'adresser au tél. 723-4305 après 5 hres. (21-28)

A VENDRE — Montego MX 1970, MOTO-SKI en bon ordre. 724-2340. (21-28)

A VENDRE — Renault 10, 1969, en bon état. 723-5188. (21-28)

A VENDRE — Jeep Willis 1969, modèle Commando (sportif), moteur 6, transmission automatique, sièges baquets, radio, option de commande sur 4 roues, mécanique remise à neuf. Tél. 724-6565. (21)

A VENDRE — GTO, 1969, 33,000 milles, mags, moteur neuf, transmission Hurst, 4 vitesses, prix: \$1,800.00. Tél. 736-4230 ou 736-5515 et demander Gaston. (28-5)

A VENDRE — Chevrolet Biscayne 1966, moteur V-8, transmission automatique, 57,000 milles, peinture neuve. Tél. 723-7683. (28-5)

A VENDRE — Fiat 1969, modèle 850, sièges baquets, en très bonne condition, et à prix raisonnable. Tél. 724-6906.

A VENDRE — Chevrolet Bélair 1968, moteur 307, automatique, peinture neuve, en très bonne condition, 49,000 milles, \$950.00; Valiant 1965, 6 cyl., automatique, \$450.00; Dodge Polara 1965, 318, automatique, \$500.00. Tél. 724-6969 ou 723-3969. (28)

DIVERS À VENDRE

DIVERS — Pour arbres de Noël, de 3 pieds à 15 pieds, ainsi que branches, boules, consultez: M. Clément Lévesque, 435 Tessier, Rimouski. Tél. 724-4062. (21-28-5-12-19)

LE MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR. — Achetons, échangeons, vendons, meubles et articles usagers. Nous faisons la vente et l'échange de patins. S'adresser à: Au Seconde Main Enr., déménagé à 208 rue St-Cyprien, ancien entrepôt de D'Anjou. Tél. 723-4611. (JNO)

AUTO-NEIGE SKIROULE — Rimouski Chain Saw Inc. offre en vente skiroule ainsi que vêtements et bottes de 1ère qualité et à bas prix. Hâtez-vous de visiter RIMOUSKI CHAIN SAW INC., 333 de la Cathédrale, Rimouski. 723-5132. (JNO)

A VENDRE — Mobilier de cuisine, 6 chaises, bahue (30 ans d'existence), très propre. 723-2317 après 6 hres. (21-28)

A VENDRE — Berger allemand de 10 mois, vacciné contre la rage, tél. 723-1708. (21-28)

A VENDRE — Fournaise L'Islet à air chaud no 232, une cheminée préfabriquée avec support et T, 1 coffre snap-on K-R-56, plusieurs outils pour jeune mécanicien. Tél. 736-4225. (21-28)

A VENDRE — Motoneige "Yamaha", GP, 433, 38 forces, 2 carburateurs, 983 milles, \$950.00. Tél. 723-8230. (21-28)

A VENDRE — Motoneige Sno-Jet 1970 en bon état. \$350.00. 724-4754. (21-28)

A VENDRE — J'aurais une paire de ski Alpin de marque "VITTOR" avec les bâtons. A prix raisonnable. Tél. après 5 heures. 724-2064. (28)

A VENDRE — Moto-Ski, 1971, 1 cyl., 338 cc, en bonne condition, tél. 723-3585 après 5.30 hres p.m. (28)

A VENDRE — Skis Castein, laminés 185, bottes 7 points, à l'état de neuf (pour dame). 723-8383 ou 723-2381.

A VENDRE — Patins pour fillette, 12 points; 2 ensembles, robes, pantalons en denim, 5 ans; 1 blazer en denim, âge 5 ans, très propre; 2 hot pants 5 ans. 723-7443. (28-5)

A VENDRE — Fournaise à air chaud, à l'huile. S'adresser à 724-4549. (28)

A VENDRE — Arbres de Noël, de toutes grosseurs, ainsi que boules et branches de sapin. S'adresser à Lorenzo Jean, 187, 2e rue ouest, Rimouski. Tél. 723-6195. (28-5-12-19)

A VENDRE — Violon, à l'état neuf, sècheuse automatique en bon ordre, manteau tweed garni renard pour dame, 14 ans, très propre, habit de ski-doo, fille 12 ans, tous en très bon état et à très bon prix. Tél. 723-6380. (28-5)

A VENDRE — Manteau drap de laine beige avec ceinture genre "Camelair" et un de suède, couleur brique, grand. 14 ans avec ceinture, bottes de cuir longues, couleur brique 7 1/2, pantalons habit vert foncé pour garçon 12 à 14 ans, prélard incrusté pour cuisine, tél. 723-3641. (28)

A VENDRE — Piano ancien reconditionné, bon prix. 723-7322. (28)

A VENDRE — Roulotte à prix d'abaïne. Tél. 724-4623. (28)

A VENDRE — Autoneige Skiroule, modèle RT-340, 26 forces, en très bonnes conditions. Tél. 723-8225. (28-5)

A VENDRE — Autoneige Skiroule SX 440, 35 forces, en très bonne condition. Tél. 724-6684. (28)

A VENDRE — Motoneige Bombardier 1970, 18 forces, moteur remonté à neuf, parfaite condition. 723-3541. (28)

ARBRES DE NOEL — A très bon prix. S'adresser à Réal Gagné, 241 ouest, St-Jean-Baptiste. 723-6852. (28)

A VENDRE — Lit-divan à l'état neuf \$35.00; extracteur à jus, valeur de \$200.00 pour \$75.00; frigidaire moyen pour \$75.00; grosse valise de rangement, \$15.00; Chevrolet 1963, \$150.; 4 pneus d'hiver 12", 1 1/2 mois d'usage \$15.00 chacun; 1 viewmaster 100 watts état neuf avec diapositives, bon prix. S'adresser entre 11h. et 1h. p.m. à 723-2340. (28)

A VENDRE — Deux motos-neige usagées Bombardier, Sno-Prince, en très bon ordre. Tél. 723-8853. (28-5)

A VENDRE — Laveuse-essoreuse Speed Queen, automatique, deux vitesses de lavage, en très bon état. S'adresser à 724-2482. (28)

A VENDRE — Poêle combiné élect. et huile, élect. et bois, frigidaire, laveuse, TV 15", orgue électrique, 2 lits 54 po., complets, 1 bureau simple et 2 sets de cuisine, fauteuil bergant. Tél. 723-2566. (28)

A VENDRE — Ski-doo "Skiroule" RTX 447, 1972, avec remorque double. Tél. 723-7497 ou 723-8021. (28-5-12-19)

A VENDRE — Arbres de Noël. S'adresser à 454 Casault, tél. 723-9555. (28-5)

A VENDRE — 10 petits chiens "Beagle". Tél. 723-5797. (28-5)

LOGEMENTS À LOUER

A LOUER — Maison récente en briques, située à 277 Laval, 6 appartements, tapis mur à mur, chauffée, taxe d'eau et de vidanges comprises, libre immédiatement, eau chaude fournie, tél. 723-5690. (7)

A LOUER — Logements de 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, situés dans édifice moderne, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, service d'intercom et buanderie. Tél. 723-6161. (JNO)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, chauffé, éclairé, situé sur la rue Saint-Laurent à Saint-Robert. Libre le 1er janvier. Tél. 723-8229. (21)

A LOUER — Logement de 2 1/2 pièces, meublé, moderne, libre 1er décembre, tapis. \$115.00 tout compris. 735-2171. (21-28-5)

A LOUER — Local commercial, situé centre ville, libre immédiatement. Tél. 723-9828. (21-28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, situé rue Léonard, Ste-Agnès, libre le 1er décembre, tél. 724-6695.

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, situé rue St-Germain est (près de Cooprix), \$135.00 par mois. Tél. 723-2500. (21)

A SOUS-LOUER — Logement de 3 1/2 pièces, meublé, situé à 5 B, 3e avenue, St-Yves, libre immédiatement. Tél. 723-6071. (21-28)

A LOUER — 2 bachelors situés à 37 ouest de l'Évêché, libres immédiatement. Tél. 723-7645 ou 724-6405. (21-28-5)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, libre le 1er décembre, situé rue Dubé, non chauffé, tél. 724-6400. (28)

A SOUS-LOUER — Très beau logement de 5 1/2 pièces, à 276 rue St-Robert, libre le 1er janvier. 723-8170. (28)

A LOUER — Logement de 5 pièces, au 2e plancher, entièrement rénové, conviendrait à des adultes. Libre immédiatement. S'informer à 158 rue Fiset. Tél. 723-5028. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, à St-Anaclet. 723-4994 ou 723-2995.

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, pour premier février, deuxième plancher. Pour informations, tél. 724-6765. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, \$122.00 par mois, situé à 273 St-Robert, libre à la mi-décembre ou début de janvier. Tél. 724-2212 (jour), 724-5101 (soir)

A SOUS-LOUER — Logement 4 1/2 pièces, situé à Nazareth, libre le 1er décembre. Tél. 723-8437. (28-5)

A LOUER — Bachelor, meublé, situé à 50, 2e rue ouest, chauffé, éclairé, entrée privée. S'adresser au tél. 723-5359.

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, tapis, \$120.00, taxes incluses à 637 est St-Germain, 724-6256. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, situé rue St-Germain est (près de l'édifice Assurance-chômage), \$135. par mois. Tél. 724-5293. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, situé 172 Tessier, coin Evêché, chauffage électrique, prix \$80.00. Information 176 ave Lepage, tél. 723-7487.

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, tapis, taxes comprises, 1er plancher, situé à 453 est St-Germain. Tél. 723-9175. (28-5)

A LOUER — Logement 5 pièces à Sacré-Coeur, tapis mur à mur, libre immédiatement. 723-4404. (28)

A LOUER — Maison de 5 1/2 pièces, aussi chalet, assez grand pour deux familles, endroit idéal pour sport d'hiver. Prix d'abaïne pour la saison. Tél. 723-6086. (21)

A LOUER — Logement de 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, avec balcon et vue sur la ville, aux appartements Pierre D'Anjou. Libre immédiatement ou le 1er janvier. Tél. 724-4696 ou 723-3502. (28-5-12)

A SOUS-LOUER — Logement 5 1/2 pièces, tapis dans 2 pièces, \$85.00, libre 1er décembre à Nazareth, électricité et chauffage non compris. 723-5838 après 7h.15. (28)

A LOUER — Logements de 3 1/2 pièces, semi-meublé, situés à 121 rue Ste-Thérèse. S'adresser au numéro de téléphone 723-2142. (28)

A LOUER — Logement de 3 1/2 pièces, situé à la Rivière-Hâtée, tapis mur à mur, entrée laveuse, sècheuse, libre immédiatement. Tél. 724-2967. (28-5-12-19-26)

A LOUER — Maison non meublée située à 479 St-Germain ouest, 5 pièces, et cave, libre 1er janvier 1974. 724-4355. (28-5-12-19-26)

A LOUER — Bureau, près de la Cathédrale et Evêché, pouvant aussi servir comme service de réparation, etc., etc. Tél. 723-7805. (28-5)

A LOUER — Chambre, tél. 723-2566. (24)

A LOUER — Chambre, tapis mur à mur, lavé et pressé, pension si désirée. Tél. 723-2844. (28-5)

A LOUER — Chambres, appartements de 1, 2, 3, 4 1/2, 6 et 8 pièces meublés, au centre-ville, préland posés, 220 V, taxe d'eau payée. S'adresser à Mme Estelle Joubert, 113 ouest, Evêché, Rimouski, tél. 723-3201. (JNO)

A LOUER — Belles chambres simples ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, frigo individuel, lavabo. Entrée indépendante, stationnement. Divers endroits au centre-ville, rue Cathédrale, Evêché, St-Germain, Ste-Ursule (près de l'Université), Léonard (près de l'Édifice Prov.), Jean Brillant et Blais. Tél. 723-3866 ou 723-5025. (JNO)

CHAMBRES À LOUER

A LOUER — Chambre, permis de cuisiner, près de l'hôpital. 722-5793 le jour et le soir à 723-9117. (28)

A LOUER — Chambres doubles ou simples, permission de cuisiner, entrée indépendante, stationnement, libres immédiatement pour étudiants, étudiantes ou couple sans enfant, située au centre-ville. Tél. 723-8569. (28 nov-30 janv.)

A LOUER — Chambre dans endroit tranquille, déjeuner compris. Aussi GARAGE à louer. S'adresser 200 est, St-Germain. 723-3821. (28-5)

A LOUER — Grande chambre avec lavabo, permission de cuisiner, entrée indépendante, pouvant être occupée par 2 personnes. Tél. 723-6335. (JNO)

A LOUER — Chambre avec lavabo, entrée indépendante, centre ville. Tél. 723-3087. (28)

A LOUER — Chambre pour jeune fille, située à 90 St-Pierre. Tél. 723-2519. (21-28)

A LOUER — Chambre, permis de cuisiner, près de l'hôpital. 722-5793 le jour et le soir à 723-9117. (28)

A LOUER — Chambres doubles ou simples, permission de cuisiner, entrée indépendante, stationnement, libres immédiatement pour étudiants, étudiantes ou couple sans enfant, située au centre-ville. Tél. 723-8569. (28 nov-30 janv.)

A LOUER — Chambre dans endroit tranquille, déjeuner compris. Aussi GARAGE à louer. S'adresser 200 est, St-Germain. 723-3821. (28-5)

A LOUER — Grande chambre avec lavabo, permission de cuisiner, entrée indépendante, pouvant être occupée par 2 personnes. Tél. 723-6335. (JNO)

A LOUER — Chambre avec lavabo, entrée indépendante, centre ville. Tél. 723-3087. (28)

A LOUER — Logement de 5 pièces, au 2e plancher, entièrement rénové, conviendrait à des adultes. Libre immédiatement. S'informer à 158 rue Fiset. Tél. 723-5028. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, à St-Anaclet. 723-4994 ou 723-2995.

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, pour premier février, deuxième plancher. Pour informations, tél. 724-6765. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, \$122.00 par mois, situé à 273 St-Robert, libre à la mi-décembre ou début de janvier. Tél. 724-2212 (jour), 724-5101 (soir)

A SOUS-LOUER — Logement 4 1/2 pièces, situé à Nazareth, libre le 1er décembre. Tél. 723-8437. (28-5)

A LOUER — Bachelor, meublé, situé à 50, 2e rue ouest, chauffé, éclairé, entrée privée. S'adresser au tél. 723-5359.

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, tapis, \$120.00, taxes incluses à 637 est St-Germain, 724-6256. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, situé rue St-Germain est (près de l'édifice Assurance-chômage), \$135. par mois. Tél. 724-5293. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, situé 172 Tessier, coin Evêché, chauffage électrique, prix \$80.00. Information 176 ave Lepage, tél. 723-7487.

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, tapis, taxes comprises, 1er plancher, situé à 453 est St-Germain. Tél. 723-9175. (28-5)

A LOUER — Logement 5 pièces à Sacré-Coeur, tapis mur à mur, libre immédiatement. 723-4404. (28)

A LOUER — Maison de 5 1/2 pièces, aussi chalet, assez grand pour deux familles, endroit idéal pour sport d'hiver. Prix d'abaïne pour la saison. Tél. 723-6086. (21)

A LOUER — Logement de 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, avec balcon et vue sur la ville, aux appartements Pierre D'Anjou. Libre immédiatement ou le 1er janvier. Tél. 724-4696 ou 723-3502. (28-5-12)

A SOUS-LOUER — Logement 5 1/2 pièces, tapis dans 2 pièces, \$85.00, libre 1er décembre à Nazareth, électricité et chauffage non compris. 723-5838 après 7h.15. (28)

A LOUER — Logements de 3 1/2 pièces, semi-meublé, situés à 121 rue Ste-Thérèse. S'adresser au numéro de téléphone 723-2142. (28)

A LOUER — Logement de 3 1/2 pièces, situé à la Rivière-Hâtée, tapis mur à mur, entrée laveuse, sècheuse, libre immédiatement. Tél. 724-2967. (28-5-12-19-26)

A LOUER — Maison non meublée située à 479 St-Germain ouest, 5 pièces, et cave, libre 1er janvier 1974. 724-4355. (28-5-12-19-26)

A LOUER — Bureau, près de la Cathédrale et Evêché, pouvant aussi servir comme service de réparation, etc., etc. Tél. 723-7805. (28-5)

A LOUER — Chambre, permis de cuisiner, près de l'hôpital. 722-5793 le jour et le soir à 723-9117. (28)

A LOUER — Chambres doubles ou simples, permission de cuisiner, entrée indépendante, stationnement, libres immédiatement pour étudiants, étudiantes ou couple sans enfant, située au centre-ville. Tél. 723-8569. (28 nov-30 janv.)

A LOUER — Chambre dans endroit tranquille, déjeuner compris. Aussi GARAGE à louer. S'adresser 200 est, St-Germain. 723-3821. (28-5)

A LOUER — Grande chambre avec lavabo, permission de cuisiner, entrée indépendante, pouvant être occupée par 2 personnes. Tél. 723-6335. (JNO)

A LOUER — Chambre avec lavabo, entrée indépendante, centre ville. Tél. 723-3087. (28)

A LOUER — Logement de 5 pièces, au 2e plancher, entièrement rénové, conviendrait à des adultes. Libre immédiatement. S'informer à 158 rue Fiset. Tél. 723-5028. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, à St-Anaclet. 723-4994 ou 723-2995.

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, pour premier février, deuxième plancher. Pour informations, tél. 724-6765. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, \$122.00 par mois, situé à 273 St-Robert, libre à la mi-décembre ou début de janvier. Tél. 724-2212 (jour), 724-5101 (soir)

A SOUS-LOUER — Logement 4 1/2 pièces, situé à Nazareth, libre le 1er décembre. Tél. 723-8437. (28-5)

A LOUER — Bachelor, meublé, situé à 50, 2e rue ouest, chauffé, éclairé, entrée privée. S'adresser au tél. 723-5359.

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, tapis, \$120.00, taxes incluses à 637 est St-Germain, 724-6256. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, situé rue St-Germain est (près de l'édifice Assurance-chômage), \$135. par mois. Tél. 724-5293. (28)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, situé 172 Tessier, coin Evêché, chauffage électrique, prix \$80.00. Information 176 ave Lepage, tél. 723-7487.

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, tapis, taxes comprises, 1er plancher, situé à 453 est St-Germain. Tél. 723-9175. (28-5)

A LOUER — Logement 5 pièces à Sacré-Coeur, tapis mur à mur, libre immédiatement. 723-4404. (28)

A LOUER — Maison de 5 1/2 pièces, aussi chalet, assez grand pour deux familles, endroit idéal pour sport d'hiver. Prix d'abaïne pour la saison. Tél. 723-6086. (21)

A LOUER — Logement de 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, avec balcon et vue sur la ville, aux appartements Pierre D'Anjou. Libre immédiatement ou le 1er janvier. Tél. 724-4696 ou 723-3502. (28-5-12)

Logements à louer

Tél :
723-5456

Vente avant Noël

Escompte de 10 à 30%
sur lainage, fortrel imprimé, tweed, etc.

Aux variétés des Tissus

243, Rouleau Rimouski

Nomination d'un nouveau sous-ministre

NOMINATION D'UN NOUVEAU SOUS-MINISTRE ADJOINT AU SERVICE DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Commission de la Fonction publique a nommé M. John Simpson Tener, d'Ottawa, au poste de sous-ministre adjoint responsable du Service de la gestion de l'environnement.

Cette nomination a été annoncée le 16 novembre par M. R.F. Shaw, sous-ministre de l'Environnement, et elle est entrée en vigueur le 19 novembre 1973.

A titre de sous-ministre adjoint, M. Tener coordonnera le travail du Service de la gestion de l'environnement.

Ce Service réunit sous une même gestion de coordination les programmes portant sur les éléments interrelié et interdé-

pendants des ressources renouvelables au Canada. Il comprend le Service canadien des forêts, la Direction générale des eaux intérieures, le Service canadien de la faune et la Direction générale des terres, groupement qui permet ainsi de toucher à tous les aspects des études environnementales.

Monsieur Tener, né en Colombie-Britannique et âgé de 48 ans, est entré au Service canadien de la faune en 1949, après avoir reçu un B.A. (zoologie) de l'Université de la Colombie-Britannique. Il est par la suite retourné à cette même Université et y a obtenu un M.A. en 1952 et décroché un Ph. D. en 1960.

Monsieur Tener a rempli diverses fonctions au sein du Service canadien de la faune, dont plusieurs affectations sur le terrain, pour ensuite devenir sous-directeur en 1966. Il fut promu directeur du Service en 1968 puis directeur général en 1971.

Il est membre de plusieurs associations scientifiques et professionnelles et de l'Institut de l'Arctique de l'Amérique du Nord. Il a écrit plusieurs articles et opuscules scientifiques.

Monsieur Tener succède à M. A.T. Davidson, qui a été nommé sous-ministre adjoint (conservation) au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

L'INDUSTRIE LAITIERE

SITUATION DE L'INDUSTRIE LAITIERE DANS LE BAS ST-LAURENT POUR L'ANNEE EN COURS

L'augmentation de contingents de subsides et de quotas de mise en marché par acquisition à l'extérieur de la région, est de 7,256,143 livres de lait en subsides, et 9,631,429 livres de lait en mise en marché, ce qui donne un volume total en droit de produire les 315,033,943 livres de lait en subsides contre 290,000,000 en 1970, et 392,949,694 de livres de lait en mise en marché contre 320,000,000 livres de lait en 1970, ceci pour la région du Bas St-Laurent.

Malgré une baisse du nombre de producteurs qui est d'environ 968 depuis 1970, nous constatons une hausse constante de production par producteur qui se situe à date, aux environs de 150,000 livres de lait par unité.

Les contingents de subsides et les quotas de mise en marché que nos producteurs de la région ont acquis pour augmenter leur production nous viennent en partie de d'autres régions de la province.

Dans le but d'encourager l'expansion d'une industrie laitière plus efficace, le Syndicat des Producteurs de lait industriel de Rimouski continuera donc d'aider les producteurs de lait industriel à s'acquiescer tous les contingents de subsides qu'ils auront besoin pour que leur production soit subsidiée à 100%.

Nous conseillons à nos pro-

ducteurs de lait industriel de ne pas hésiter à communiquer avec leur bureau régional pour toute information à ce sujet.

Pour rejoindre le Syndicat des Producteurs de lait industriel de

Rimouski, il vous faut signaler 723-2424 et demander le responsable du plan de contingentement et de transfert de quota, M. Yvon Lévesque ou la secrétaire Mme N. Labonté.

Homme demandé

\$8,000 ET PLUS PAR ANNEE

Communiquez avec :

UNION DU CANADA

ASSURANCE-VIE

M. Jos-Louis Lapointe, gérant,

138 rue Cathédrale, Rimouski

Tél. : 724-4787

(21-28 nov. et 5 déc.)

AGENT D'IMMEUBLES

Pour compagnie jeune et dynamique

FONCTION :

Agent d'immeubles

QUALIFICATIONS :

- âgé de 25 à 45 ans
- 11e année ou l'équivalent
- Connaissance de l'anglais serait appréciée
- apparence soignée, belle personnalité, entreprenant
- posséder sa propre automobile
- si possible, expérience dans la vente directe de préférence dans l'immeuble ou dans un domaine connexe
- goût et capacité de travailler seul pour bâtir sa propre clientèle.

TRAITEMENT :

Salaires en proportion du travail (commission) et avantages sociaux habituels.

LIEU DE TRAVAIL :

RIMOUSKI, MATANE, BAIE-COMEAU-HAUTERIVE, SEPT-ILES.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

**C.P. 69,
Dossier 142,
Rimouski, P.Q.**

(28-5 déc.)

MESSE ANNIVERSAIRE

Pour M. Joseph Gendreau sera chantée en l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, samedi le 1er décembre 1973 à 7h. 15 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister.

PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE RIMOUSKI		
OUELLET, Jean-Guy	Hôtel Central	Hôtel
Pour le bénéfice de:	(Dame Lucien Ouellet)	(2) salles à manger
Succession Marie-Laure B. Ouellet.	Lac des Aigles	(2) Bars

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT, DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU :

SECRETAIRE GENERAL

Case postale 190, Station B,
Québec 2, Qué

Noël - Noël

Décorons notre maison !

Cette année encore, la Jeune Chambre de Rimouski en collaboration avec CJBR et CJBR-TV lancent un grand concours populaire des décorations du temps des Fêtes et invitent la population du grand Rimouski à faire preuve d'imagination et d'initiative pour que la ville de Rimouski soit dans ses plus beaux atours durant cette période.

Pour rendre plus intéressant le travail de décoration, il y aura cette année concours pour les résidences qui présenteront le plus d'originalité et d'imagination dans leurs décorations. Le premier prix d'une valeur de \$300.00 plus un trophée sera remis à la personne méritante, deux autres prix d'une valeur de \$125.00 et \$75.00 et des trophées seront aussi décernés. De plus, un prix de participation sera tiré au hasard parmi toutes les autres participantes (\$25).

Le jugement aura lieu les 2 et 3 janvier 74. Les heureux gagnants seront reçus le 5 janvier par la ville de Rimouski à un cocktail où seront remis les prix par les commanditaires. Le concours se termine le 31 décembre 73 et toutes les personnes intéressées devront faire parvenir ou aller déposer directement leurs participations soit: nom, adresse, no téléphone, au poste C.J.B.R.

Jeune Chambre Rimouski

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS ST-LAURENT

OFFRE D'EMPLOI

SURVEILLANT D'ELEVES

ECOLE PAUL HUBERT

NATURE DU TRAVAIL

Selon les directives précises et sous surveillance générale, le surveillant maintient l'ordre, la discipline et le respect des règlements chez les élèves. Il collabore à l'organisation et au déroulement d'activités étudiantes en plus d'exécuter certaines tâches d'écriture et de voir à la sécurité et au bien-être de l'élève.

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir complété un cours de niveau secondaire IV au minimum, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et posséder quelques années d'expérience pertinente dans les domaines qui exigent une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.

Etre âgé d'au moins 25 ans.

SALAIRE

Selon convention collective, soit : \$115 — \$145 par semaine.

Faire parvenir application avant lundi le 3 décembre 1973 à :

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS ST-LAURENT
320 est, St-Germain,
Rimouski,
PE-OE-73-34



MAGASINER CHEZ STEINBERG... *veut dire* ÉCONOMISER

A votre service!

On entend souvent dire que le temps des Fêtes, c'est un drame pour la taille !

Depuis la parution du rapport Nutrition Canada il y a quelques semaines, dans lequel nous avons appris qu'un Canadien sur deux est obèse et qu'il semble que 65 à 87% des femmes de 40 ans et plus appartiennent à cette catégorie, nous sommes peut-être plus sensibilisés que jamais au problème des mauvaises habitudes alimentaires et d'un régime de vie trop sédentaire.

On n'engraisse pas à regarder manger les autres !

Voilà, dit-on, un proverbe russe que l'on ferait bien de se rappeler à ce temps-ci de l'année, alors qu'il y a tant et tant de bonnes choses à savourer. Prévenir, c'est guérir. Pourquoi ne pas combiner l'utile à l'agréable, c'est-à-dire saine nutrition et bonne chère ? A ce moment de l'année, en observant certaines règles de base de saine nutrition, les deux sont même possibles sous le signe de l'économie. Par exemple . . .

La dinde du temps des Fêtes ? La volaille ?

C'est nourrissant de la dinde ? Sûrement pas autant que de la viande rouge ? C'est engraisant ? . . .

Voilà des questions qui ont été posées à des consommateurs dans une étude sur la consommation de la volaille au Québec, datée de juillet 1973; or, le rapport de cette étude révélait que 52.8% des consommateurs du Québec considèrent la volaille comme moins nourrissante que d'autres viandes.

Pourtant, en étudiant le tableau comparatif qui suit sur la valeur nutritive du boeuf cuit et des volailles rôties, on constate que

1° la volaille contient plus de protéines que les viandes rouges et qu'en plus, ces protéines sont de la plus haute qualité, du fait qu'elles contiennent tous les acides aminés reconnus essentiels à la diète humaine.

2° Le contenu en gras de la viande de volaille est moindre que celui de la viande rouge. À cause de son contenu plus élevé en acides gras non-saturés que celui des viandes rouges, la chair de volaille permet de maintenir un niveau de cholestérol moindre.

COMPARAISON DE LA VALEUR NUTRITIVE DES VOLAILLES RÔTIES ET DU BOEUF CUIT

Volailles 1)	Protéines %	Gras %	Hydrates de carbone %	Calories par lb
Dinde				
viande blanche	34.3	7.5	0	923
viande brune	30.5	11.6	0	1022
Poulet				
viande blanche	31.5	1.3	0	621
viande brune	25.4	7.3	0	754
Viandes 1)				
Boeuf				
steak de ronde	27.0	13.0	0	1049
steak porterhouse	23.0	27.0	0	1539
rôti de croupe	21.0	32.0	0	1701
hamburger	22.0	30.0	0	1648

1) Scott, M.L., 1956, Composition of Turkey Meat. J. Am. Dietetic Assoc., 32: 941-944.
Anonymous, 1958, What is an Egg Worth? (Multilith). Chickmaster Incubator, Cleveland, O.

N'oubliez pas d'utiliser les carcasses et le gras de volailles comme base à des bouillons et consommés très nourrissants.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter "Bonne dinde" pour les Fêtes et vous rappeler qu'à cause de son prix actuel, c'est un excellent achat, tant du point de vue nutritif qu'économique pour tous et chacun.

EN TOUT TEMPS.



doubles économies

COMPAREZ

GATEAUX ETAGES
Congelées, Sara Lee
Pqt 14 1/2 oz **.69**

BISCUITS
Nature ou à la crème
Peek Freans Pqt 7 1/2 oz **.39**

COLLATIONS VARIEES
General Mills
Formats variés **.49**

PAPIER DE TOILETTE
Lady Scott
Coul. variées Pq 2 roul. **.42**



bas tous les jours

COMPAREZ

ARACHIDES VARIEES
Pqt 1 lb **1.09**

DINER AUX LASAGNES
Chef Boy-ar-Dee
Pqt 23 1/2 oz **1.07**

MARMELADE
A l'orange, pure Kraft
Pot 24 oz **.69**

PAIN DE VIANDE
Tulip
Bte 12 oz **.81**

COFFEE MATE
Carnation
Pot 11 oz **.81**

CACAO
Fry Cadbury
Bte 1 lb **.72**

SPAGHETTI
Catelli **.38**



produits populaires

COMPAREZ

MARGARINE PICNIC
Blanchet Foil
Pqt 1 lb **.36**

SAUMON SOCKEYE
Clover Leaf
(3 3/4 oz .65) Bte 7 3/4 oz **1.09**

MELANGE A SOUPE
A l'oignon Lipton
Pqt 2 env. 3 oz **.41**

GARNITURE A TARTE
aux bleuets Smith
(aux cerises .83¢) Bte 19 oz **.77**

CRISTAUX TANG
A saveur d'orange
Pqt 4 env. 3 oz **.84**

SACS DE THE
Red Rose, Orange Pekoe
Pqt de 60 **.89**

CAFE INSTANTANE
Nescafé
(Boc. 10 oz \$1.93) Bocal 6 oz **1.35**

ALIMENTS POUR BEBES
Heinz, carottes et pêches
Pot 4 3/4 oz **.16**

TISSUS FACIAUX
Facelle Royale, blancs
Petite bte **.23**



bas tous les jours

COMPAREZ

FROMAGE
Kraft
Pqt 8 oz **.47**

FARINE
Five Roses **1.25**

TAMPONS A RECUPER
Jets

Pqt de 18 **.52**

PATE DENTIFRICE
Close Up, Rouge ou verte
Tube 100 ML **.69**

GELEES EN POUDRE
Jell-o, saveurs variées
Pqt 3 oz **.13**

NETTOYEUR LIQUIDE
M. Net

Bout, 16 oz **.51**

DETERSIF EN POUDRE
Calgonite
Bte 35 oz **1.07**

CAFE MOULU
Régulier, Red Rose
Sac 1 lb **.98**

Catelli Pqt 16 oz **.38**

MELANGE A PATE
Pogo pour hot-dog
Sur bâton Pqt 12 oz **.70**

GAUFRES EGG-O
Congelées aux bleuets
Cont. 11 oz **.59**

Five Roses Sac 7 lb **1.25**

MIEL LIQUIDE
Bee Maid Cont. 16 oz **1.05**

ALIMENTS POUR BEBES
Heinz Pqt 8 oz **.39**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**

EAUX GAZEUSES
ICE CASTLE

CAISSE DE 12
BOUT. 28 OZ
(Retournables) **1.69**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**

CREME GLACEE
ICE CASTLE
SAVEURS VARIEES

CONT. ROND
3 CHOP. **69¢**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**

CAFE MOULU
STEINBERG
MOUTURE FINI OU ORD.

SAC
1 LB **1.03**

BAS TOUS LES JOURS

CHOCOLAT
VESTA OU ELEGANTE
SAVEURS VARIEES

BTE
5 LB **3.27**

BAS TOUS LES JOURS

COCKTAIL DE FRUITS
ORCHARD KINK
CANADA DE FANTAISIE

BTE
28 OZ **56¢**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



BOEUF DE L'OUEST ECONOMIQUE

BIFTECK DE SURLONGE	GROS, PETIT FILET BOUT ENLEVE
1.49 la lb	1.19 la lb



POULETS 2 à 4 LB
CONGELES

CANADA CATEGORIE "A"

65¢ LA LB



LONGES DE PORC
MAIGRES, FRAICHES, ENVIRON 3 LB

BOUT DES COTES LA LB	BOUT DU FILET LA LB
89¢	99¢



EPAULE DE PORC
FUME - GENRE "PICNIC"

89¢ LA LB

Bifteck de palette
Coupe ordinaire
Boeuf de l'Ouest économique la lb **1.03**

Boeuf haché
Frais la lb **1.09**

Côtelettes d'agneau
Dans l'épaule, en panier
Congelés, de Nouvelle-Zélande la lb **.89**

Foie de boeuf
Tranché, déveiné, sans peau
congelé la lb **.99**

Bacon tranché
Sans couenne Steinberg Pqt 1 lb **1.19**

Saucisses fumées
Sans peau, Steinberg Pqt 1 lb **.95**

Tourtière
Fraiche, Steinberg Pqt 16 oz **1.05**

Bacon tranché
Sans couenne, Maple Leaf Pqt 1 lb **1.25**

Poitrines de poulet
Congelées, Legrade Pqt 5 lb **3.99**

Fritures Flamingo
Poulet et dinde en bouchées
Enrobées de pâte Pqt 1 lb **1.39**

Jambon cuit
Swift Pqt 6 oz **.95**

Saucisses de porc
Steinberg Pqt 1 lb **.83**

Bâtonnets de goberge
Congelée Highliner Pqt 24 oz **1.43**

Filet d'aiglefin
Congelé Booth Pqt 1 lb **1.37**

pm pâtisseries

BEIGNES AU SUCRE
STEINBERG

PQT
DE 12 **29¢**

GATEAU ETAGE
AU CHOCOLAT FUDGE

STEINBERG
16 OZ CH. **49¢**

Roulé au chocolat
ou aux framboises Steinberg 10 oz **.39**

Gâteau marbré
Steinberg 15 oz **.59**

GATEAUX AUX FRUITS
FORMATS FAMILIAUX

1 LB 89¢	2 LB 1.79
1 1/2 LB 1.49	5 LB 2.99

pm articles divers

Verres à porto
Sur pied, base ronde ou carrée 4's **1.49**

Cuillère à service
De Luxe CH. **.59**

Tasses à café
Décorées, en grès CH. **.49**

pm fruits et légumes

BANANES CABANITA
PETITES, SAC EN POLY

12¢ LA LB

POMMES DE TERRE
Du Québec
Canada no 1 Sac 10 lb **.69**

PAMPLEMOUSSES
De Floride, à chair blanche
Grosneur 48 8 pour **.95**

BROCOLI
De Californie
Grosneur 14 CH. **.49**

POMMES ROUGES
Delicieuses, de C.B.
Extra de fantaisie la lb **.32**

CELERI PASCAL
De Californie, Canad no 1
Grosneur 24 Le pied **.35**

CONCOMBRES
Super de choix
De Floride CH. **.15**

TOMATES DE FLORIDE
Grosneur 7x7, Canada no 1
Empaquetées 2 lb pour **.59**

L'OEIL
SUR
LE SPORT



par
Noël
Bouchard

EN PEU DE MOTS

Lors de son assemblée générale, l'Association Régionale d'Athlétisme de l'Est du Québec a élu un nouveau président, en la personne de DENYS BEAUMONT de C.J.B.R. Messieurs Enoil Nadeau, Réjean Pigeon et André Beckrich occuperont les postes de vice-présidents tandis que Mademoiselle Rolande Sirois agira au titre de registraire.

Le secrétariat sera assumé par Mademoiselle Claire Landry pendant que Gaétan Lapierre s'occupera des statistiques. La prochaine assemblée de cette association aura lieu le dimanche 2 décembre 1973. Pour connaître l'heure et le lieu de cette réunion, vous n'avez qu'à écouter la radio et les nouvelles sportives.

Etant de petite taille et ne pouvant évoluer au hockey junior avec ses "bons amis" de la Gaspésie, MICHEL BABIN a été nommé au poste de publiciste de la ligue pour la saison 1973-74 dans le circuit Junior "B" Régional du Bas St-Laurent.

Voici le rapport final sur la chasse au lièvre et à la perdrix dans les parcs et réserves. Pour notre région de Rimouski, 655 chasseurs ont tué 1,409 perdrix et 6 lièvres en 2,582 heures... ceci ne comprend pas la période du FESTIVAL D'AUTOMNE DE RIMOUSKI où 560 chasseurs ont abattu les 6, 7 et 8 octobre plus de 560 faisans, 39 perdrix et 10 lièvres.

En plus des bourses d'excellence,

HOCKEY-CANADA offre des bourses de subsistance à ceux qui ne croient pas être admissibles aux bourses d'excellence. L'AUCC n'administre pas ces programmes. On peut obtenir les formules et les détails relatifs à ces programmes en écrivant à: Hockey-Canada, C.P. 1230, Succursale postale "Q", Toronto 7 (Ontario). Les formules de demandes de bourses de subsistance dûment remplies doivent être envoyées directement à HOCKEY-CANADA à Toronto pour le 28 février 74.

C'est par ordinateur, un système indétraquable, que seront choisis les dix numéros gagnants dans chacun des six tirages de Loterie Olympique Canada. L'ordinateur sera programmé aux fins de générer une série de numéros au hasard entre le plus bas et le plus haut billets émis pour chaque tirage.

Vingts blocs de numéros dont les cinq derniers chiffres sont identiques au premier numéro de chaque bloc seront déterminés par le procédé électronique. (Le nombre de numéros de chaque bloc est fonction du nombre de billets émis pour ce tirage tout en ne pouvant excéder 10 numéros.

Les blocs serviront à la sélection des 10 numéros gagnants de la Loterie Olympique de la façon suivante: le premier numéro du premier bloc sera le numéro gagnant; le premier numéro du deuxième bloc sera le deuxième numéro gagnant, etc.

remarquables pour le hockey et qui projettent jouer pour l'institution qu'ils fréquenteront ou qu'ils fréquentent. Les candidats doivent être citoyens canadiens ou immigrants reçus depuis au moins un an, diplômés ou sur le point de l'être d'une école secondaire et qui ont eu au moins 65% l'année de l'obtention de leur diplôme ou ils sont présentement inscrits ou l'ont déjà été dans un établissement d'enseignement post secondaire.

L'octroi des bourses sera confirmé sur réception des relevés de notes finales pour l'année 1973-1974.

ENDROIT — Partout au Canada, dans tout collège communautaire, CEGEP, université ou collège qui est membre ou affilié à un membre de l'Association des Universités et Collèges du Canada, qui possède un programme de hockey viable.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES — Le 31 janvier.

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES ET FORMULES DE DEMANDE — Le Directeur du Service des bourses, AUCC, 151, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1P 5N1

SOIRÉE "POP"

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir des informations concernant l'action conjointe suivante mise de l'avant par les Caisses populaires de Nazareth, Ste-Odile, St-Robert, St-Yves, Rimouski et ses comptoirs Cooprix et St-Pie X.

Afin d'encourager les deux équipes Rimouskoises de calibre Junior "B", soit 'Les Voyageurs' et 'Les Bourgeois';

Afin de permettre à la population de notre ville de venir apprécier la valeur de nos athlètes;

Afin de promouvoir le sport dans notre milieu;

Les Caisses populaires ci-haut mentionnées ont organisé "La

Soirée Pop des Juniors "B" Rimouskois".

Cet événement coïncidera avec la rencontre du calendrier régulier "Bourgeois VS Voyageurs" dimanche, le 2 décembre à 8:30 heures p.m. au Colisée de Rimouski;

Participation des Caisses:

Toute personne pourra assister gratuitement à ce match en se procurant, entre le 21 et le 30 novembre, un laissez-passer dans une des Caisses populaires de Rimouski;

Lors de cette soirée, un jury choisira, dans chacune des équipes, deux (2) étoiles qui recevront un trophée personnel.

Nous espérons que la popula-

tion rimouskoise répondra fortement à notre invitation et qu'elle apportera ainsi un appui total à nos vaillants joueurs des "Bourgeois" et des "Voyageurs". Sportivement et coopérativement vôtres,

Georges-A. Bouchard, gérant, Caisse populaire de Rimouski et comptoirs Cooprix et St-Pie X;

Ghislain Brisson, gérant, Caisse populaire de St-Yves;

Nicolas Hallé, gérant, Caisse populaire de St-Robert;

Marc Lavoie, Caisse populaire de Ste-Odile;

Roland Ouellet, gérant, Caisse populaire de Nazareth;

Les Voyageurs nous informent

Gilles Caron: porte le chandail numéro 2. Il est né le 25 mars 1957, pèse 175 livres; mesure 5 pieds 9 pouces, c'est une défense droite. Gilles évoluait la saison dernière avec le Nazareth de calibre "Midget".

Stanley Oldscamp: porte le chandail numéro 4, né le 20 novembre 1957, mesure 5 pieds 11 pouces et pèse 160 livres. Il joue comme défenseur droit. La saison dernière, Stanley s'alignait avec le St-Robert "Midget". Avec les années, il prendra l'expérience voulue pour faire un bon hockeyeur.

Christian Ross: endosse le chandail numéro 5; il est né le 11 décembre 1957, mesure 5 pieds 10 pouces et fait osciller la balance à 155 livres. Il est un joueur de centre et lance de la gauche. En saison 1972-73, Christian évoluait pour le Ste-Agnès de Rimouski, catégorie "Midget". Il n'a pas froid aux yeux et son agressivité au jeu sont ses meilleurs atouts.

Bruno St-Laurent: porte le chandail numéro 7. Il est né le 25 octobre 1956 à St-Anaclet. Il est un ailier droit et n'a aucune expérience dans une ligue de hockey organisée. Vaillant travailleur et un talent des plus remarquables pour manier le hockey ont obligé les dirigeants des Voyageurs à l'inscrire sur leur alignement.

Richard Goulet: endosse le chandail numéro 10. Né le 8 mai 1955, Richard pèse 140 livres, mesure 5 pieds 6 pouces et joue à l'aile gauche. Sa volonté en fait un joueur utile et toujours dangereux autour des filets adverses. Ses parents demeurent à Rimouski-Est (St-Yves).

Harold Tremblay: porte le chandail numéro 16. Il est né le 15 avril 1956, pèse 150 livres, mesure 5 pieds 9 pouces. L'an dernier, Harold a remporté le championnat des compteurs de la ligue Midget de Rimouski avec le St-Robert. Il joue à l'aile gauche.

Tremblay Donald: avec l'équipe dirigée par les Jacques Tremblay et Hallé, il s'est vu confié le chandail numéro 18. C'est un ailier droit. Il est né le 20 octobre 1956, mesure 5 pieds 6 pouces et pèse 143 livres. La saison dernière, Donald s'alignait avec le St-Pie X Juvénile. Prend beaucoup trop de chances sur la patinoire. Ayant du coeur au ventre, il donne le maximum de lui-même dans une rencontre. Il visite plusieurs fois dans la soirée le banc des punitions en raison de son agressivité au jeu. C'est un joueur que les officiels ont à l'oeil depuis la saison 1972-73.

Denis Lévesque: gardien de but de son métier (en amateur seulement), il en est à sa dernière saison dans le junior. Denis est un cerbère gaucher (ce qui est très rare dans ce circuit). Il est très rapide dans ses déplacements. C'est un type du genre "nerveux" (tout comme les gardiens professionnels, tel que Glenn Hall anciennement du Chicago dans la Nationale). Il s'adapte rapidement à ce calibre de jeu. C'est lui qui gardait les filets lorsqu'ils ont vaincu les As à Amqui lors de la partie d'ouverture dimanche le

11 novembre. Si le besoin s'en fait sentir, trois autres gardiens de but sont à la disposition des instructeurs de l'équipe.

Disons en terminant que la direction des Voyageurs a misé presque totalement sur des joueurs locaux. Ces derniers espèrent prouver que l'organisation du hockey mineur dans la Cité de Rimouski est des plus efficaces. Dans deux mois, vous aurez la réponse de ces affirmations.

Noël Bouchard

Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent

POSITION DES EQUIPES

NOM	G	P	P
Bourgeois Riki	4	1	8
Albatros R.D.L.	3	1	6
Voyageurs Riki	2	2	4
Aiglons M.-Joli	1	3	2
As Amqui	1	4	2

G. Lévesque, Bourg.	2	7	9
J.Y. Paquet, As	4	4	8
M. Verreault, As	3	5	8
N. Sirois, Voyag.	2	6	8

La meilleure moyenne des gardiens de but appartient au duo Pierre Tremblay et Pierre Mercier des Albatros de Rivière-du-Loup avec 4.75 buts alloués par rencontre. Rémi Allard des Bourgeois est le joueur le plus puni de la ligue avec 47 minutes passées au cachot.

Noël Bouchard, statist.

Les sports cette semaine

Les Black Hawks de Chicago sont-ils aussi redoutables que l'an dernier alors qu'ils s'étaient rendus jusqu'à la finale de la Coupe Stanley? Les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada trouveront réponse à cette question, cette semaine, à la Soirée du hockey.

Le samedi 1er décembre à 20 heures, la formation de Billy Reay se mesurera aux Canadiens de Montréal. René Lecavallier, en compagnie de l'analyste Gilles Tremblay et des commentateurs Lionel Duval et Richard Garneau, décrira, directement du Forum, ce duel entre les Hawks et les détenteurs de la Coupe Stanley, Jacques Primeau, Michel Quidoz et Gaston Laporte réaliseront cette Soirée du hockey qui promet d'en faire

voir de toutes les couleurs. Puis le mercredi 5 décembre, nous retrouverons l'équipe de la Ville des Vents à l'Olympia de Detroit. Cette partie entre les Hawks et les Red Wings débutera à 19h.30.

On est déjà en route vers le Super Bowl et il y aura une partie de Football américain, le dimanche 2 décembre à 13 heures. Le réalisateur Jacques Viau, le commentateur Raymond Lebrun et l'analyste Jean Séguin nous présenteront le match entre les Bills de Buffalo et les Falcons d'Atlanta.

Le samedi à 13 heures, Sport-thèque continue toujours de faire rêver tous les amateurs de ski en les entraînant dans les plus belles stations d'hiver, à travers le monde.

Les Bourgeois ont du vent dans les voiles

Les Bourgeois de Rimouski ont remporté quatre victoires d'affilée dont deux aux mains des As d'Amqui pour monter seuls en première position de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent avec huit points, deux de mieux que les Albatros de Rivière-du-Loup qui sont au deuxième rang avec six points.

A Rimouski, les Bourgeois ont plumé les As au pointage de 9 à 3. Georges Cyr et Yves Marcoux ont conduit l'attaque de l'équipe rimouskoise avec une paire de buts.

Deux jours plus tard, les As recevaient la visite des Bourgeois et ces derniers l'ont emporté au compte de 6 à 4 dans une partie où la rudesse était en vedette. Serge Morneau a enfilé deux buts au cours de ce match.

Georges Cyr des Bourgeois de Rimouski a vu l'officiel Bernard Côté lui coller une punition de cinq minutes dans une "TENTATIVE DE BLESSER L'ADVERSAIRE" lors d'une bataille. Cette punition vaut automatiquement une punition de match et une suspension indéfinie. Les membres de la Fédération du Hockey sur Glace devraient se prononcer sous peu tant à cette punition. A noter qu'il s'agit de la première suspension cette saison dans la ligue Junior.

Par ailleurs, vendredi soir, au Colisée local devant plus de 1000 amateurs, les Voyageurs de Rimouski ont retrouvé le chemin de la victoire en surclassant les Aiglons de Mont-Joli par le pointage de 9 à 3.

Réjean Babin est enfin sorti de sa léthargie en marquant deux filets. Christian Ross et Harold Tremblay ont également enregistré deux buts pour les Voyageurs. Denis Lepage, Martial Pineault et Nelson Sirois avec un filet chacun complètent la fiche des protégés de Jacques Tremblay.

Gaétan Lévesque, Vital Lévesque et Denis Dorsonnets furent les auteurs des buts des Aiglons de Mont-Joli. La rencontre fut extrêmement rude, l'officiel nommé par la direction de la ligue décerna 10 punitions d'extrême inconduite de partie.

MICHAUD NE FAIT PAS SON TRAVAIL :

Je me souviens très bien d'une assemblée des dirigeants de la ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent au Centre Civique de Rimouski où l'arbitre-en-chef Richard Michaud de Trois-Pistoles était présent et sur un ton des plus agressifs avait demandé que les équipes arrivent à l'heure car dit-il "mes hommes sont toujours là 30 minutes avant le début d'un match"... Avec lui, il faudrait que j'emploie des gants blancs.

Non monsieur, vous vous trompez et je vous aurai à l'oeil.

Vendredi dernier, le 23 novembre au Colisée de Rimouski, les Aiglons de Mont-Joli étaient les hôtes des Voyageurs. La rencontre était cédulée pour 21 heures. Pour une autre fois (la première cette saison), aucune personne (lire: arbitre-en-charge et juges de lignes) n'était sur place pour officier le match. C'est Paul-Aimé Morissette, gouverneur et président de la ligue JUNIOR qui nomma des officiels afin de ne pas décevoir les 1084 personnes présentes dans le colisée. La partie a débuté à 21.30 heures.

Pourquoi n'y avait-il pas d'officiels?... Pourquoi l'arbitre-en-chef n'a-t-il pas fait parvenir à la direction de la ligue l'HORAIRE des officiels appointés pour les joutes? Voici un extrait du procès verbal du 23 octobre 1973 (ce n'est pas telle réunion tenue au Centre civique. Je cite: "IL EST PROPOSE PAR M. HUDON, SECONDE PAR M. SAINT-PIERRE QUE a) le président de la ligue reçoive la liste des arbitres aptes à officier dans la ligue; b) que le président de la ligue ait la liste des OFFICIELS APPOINTES pour les joutes". Fin de la citation.

Allons-nous passer la saison 1973-74 comme la saison dernière? Il faut que ça change et au plus vite en commençant par l'arbitre-en-chef de la FEDERATION DU HOCKEY SUR GLACE DU QUEBEC, division est du Québec, Bas St-Laurent.

RECORD BATTU PAR MARQUIS

Denis Marquis des Albatros de Rivière-du-Loup de la ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent a battu le record pour le meilleur temps d'un but enregistré en début d'une partie.

Le sympathique et habile joueur de rondelles qui porte le chandail numéro 7, a déjoué le gardien de but Claude Gendron des Aiglons de Mont-Joli vendredi 16 novembre à 00.04 secondes en première période à l'aréna de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup.

Lors de ce match, Denis Marquis a compté une paire de buts pour aider son équipe à vaincre les Aiglons de Mont-Joli au pointage de 7 à 5. En quatre parties, Marquis possède une fiche de 9 francs buts et 3 mentions d'assistances pour 12 points.

Le record appartenait à Pierre Lévesque des As d'Amqui en saison 1972-73. Il avait réussi le même exploit contre les Bourgeois du Paul-Hubert et le cerbère Claude Gendron à 00.05 secondes, le 29 décembre 1972 à l'aréna d'Amqui.

N. Bouchard

REPLIQUE DES "AS"

Monsieur Gaétan Lévesque, "Les Amateurs de Sport", C.J.B.R. Radio, 273 St-Jean-Baptiste, RIMOUSKI.

Cher Monsieur, Lors d'une de vos émissions, vous avez, selon certaines personnalités d'Amqui laissé entendre que les As Juniors auraient dans le passé payé des salaires à certains porte-couleurs.

Je m'excuse personnellement de ne pas avoir été à l'écoute lors de cette émission car il n'y a aucun doute que votre commentaire aurait reçu réponse avant la présente date.

Il est vrai que les As Juniors ont fait appel à des joueurs de l'extérieur de la région immédiate d'Amqui. Pour votre information personnelle et celle de vos auditeurs, voici les noms des joueurs selon la saison où ils ont évolué:

- 1969-70: Aucun
- 1970-71: Bob Fyfe, Edmunston.
- 1971-72: Claude Goulet, Carleton; Robert Arsenault, Chandler; Guy Savard, Matane.
- 1972-73: Denis Tremblay, Murdochville; Robert Arsenault, Chandler; Serge Labrie, Matane.
- 1973-74: Claude Côté, Matane; Jean-Marc Michaud, Matane.

LES AS JUNIORS D'AMQUI



Nous croyons que le nombre de joueurs importés surprendra car, selon certains amateurs de hockey et certains journalistes, nous avons toujours eu ici à Amqui des équipes d'importés. Vous remarquerez que jamais plus que trois porte-couleurs sur une possibilité de dix-neuf étaient des importés.

Vous pouvez faire vérifier ces données auprès de M. Noël Bouchard, statisticien de la Ligue Junior "B" du Bas St-Laurent, qui, soit dit en passant, accomplit un travail formidable et je le félicite. Les Archives de M. Bouchard vous confirmeront notre affirmation.

Il serait peut-être bon de vérifier chez-vous, avec un CEGEP et une population d'environ 35,000 habitants, si jamais plus de trois joueurs importés ont évolué pour vos équipes.

Personnellement, je me suis joint aux As Juniors lors de la saison 1971-72 à titre de gérant, poste que j'ai également occupé en 1972-73, et cette saison

1973-74, on m'a confié la responsabilité de présider le bureau de direction des As Juniors.

Durant les deux saisons où j'ai occupé le poste de gérant, je puis vous affirmer qu'aucun porte-couleur des As Juniors d'Amqui n'a reçu de paiement en salaire. Quelques fois, selon nos moyens, des cadeaux, mais jamais en espèces. Cette saison, nous ne changeons pas la politique établie.

Nous avons déjà remis à certains joueurs importés quelques dollars, vous me permettez de ne pas mentionner de noms, car la situation financière des parents ne permettait pas de leur fournir d'argent de poche et des dirigeants, de leurs propres deniers, non ceux du club, leur remettaient quelques dollars pour leur permettre quelques sorties. Je puis vous assurer que les sommes n'ont jamais excédé \$10.00 par semaine.

Pour ce qui est des deux premières saisons des As Juniors, après consultation des dirigeants de l'équipe de ces deux années, ceux-ci me confirment ne pas avoir versé de salaire à aucun joueur des As Juniors et, Cher monsieur, je ne doute pas de leur parole.

Le seul montant d'argent remis à un joueur le fut lors de la saison 1970-71 lorsque les Rangers de Drummondville sont venus acheter le contrat du cerbère Marc-André Lévesque. Une partie de la vente a été remise à Marc-André car il était le premier porte-couleur des As Juniors à graduer à la Ligue

Junior Majeure. Pouvons-nous contester ce geste de cette direction?

J'espère que ces renseignements vous satisfairont et si d'autres informations vous étaient nécessaires pour mener à bien votre émission, nous sommes à votre entière disposition.

Sportivement vôtre,

Guy D'Anjou
Président As Juniors

Pêche sportive

Afin d'aider les pêcheurs à mieux planifier leurs moments de loisir et aussi pour permettre aux pourvoyeurs de mieux les recevoir, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche est heureux de pouvoir leur faire connaître tôt cette année les dates des différentes saisons de pêche, de même que les limites de prises quotidiennes et les limites de possession qui seront en vigueur en 1974-1975.

Il n'y a aucun changement quant à la durée de chacune des saisons et aux limites des zones, ainsi qu'aux limites de prises et de possession. Et comme chacun s'y attendait, la pêche à toutes les espèces de truites, ou ombles, s'ouvrira le vendredi qui précède le dernier dimanche d'avril, soit le 26, pour se terminer le dimanche 15 septembre.

AGENDA SPORTIF

(SEMAINE DU 28 NOV. AU 5 DEC.)

LIGUE JUNIOR "B" REGIONALE :

- Jeudi, 29 : 20h30 — As d'Amqui vs Voyageurs de Rimouski
- Vendredi, 30 : 21h00 — Voyageurs Riki vs Rivière-du-Loup
- Dimanche, 2 : 20h30 — Rivière-du-Loup vs Mont-Joli
- Dimanche, 2 : 20h30 — Bourgeois vs Voyageurs Rimouski
- Mardi, 4 : 20h30 — Voyageurs Rimouski vs Mont-Joli

LIGUE INTERMEDIAIRE COTE-NORD :

- Vendredi, 30 : 21h00 — Haute-riève vs Baie-Comeau
- Dimanche, 2 : 19h30 — Sept-Iles vs Haute-riève

Ce sont les deux seuls matches dans cette ligue pour cette semaine...

AU CURLING :

- Vendredi, 30 : 18h00 — aux environs de cette heure-là, tournoi local mixte à Rimouski...

PROGRAMMATION ARENA MONT-JOLI :

Tous les mardis de 13h30 à 15h00 : Hôpital Mont-Joli Inc. Les pratiques des Aiglons de Mont-Joli de la ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent : lundi et mardi — de 18h30 à 19h30; jeudi de 20h30 à 21h30 et le vendredi de 18h00 à 19h30.

Dans la ligue BONNE ENTENTE : Dimanche et mercredi — de 20h00 à minuit. Dans la ligue des TRAVAILLEURS — de 20h00 à minuit le mardi et samedi; de 21h45 à minuit le jeudi (puand il n'y a pas de partie junior "B").

PATINAGE : vendredi — de 20h00 à 21h30 et le dimanche — de 13h30 à 15h00. PATINAGE ARTISTIQUE — le dimanche — de 15h30 à 17h00. C.S.R. et C.S.M. : du lundi au vendredi inclusivement de 16h00 à 20h15. L'école de hockey : samedi de 8h00 à 13h45 et de 16h00 à 18h00. A noter que cette programmation est sujette à des changements...

"LES VOYAGEURS" et "LES BOURGEOIS" t'attendent

DIMANCHE SOIR LE 2 DECEMBRE AU COLISEE A 8.30 hres p.m. ARRETE A UNE DES "CAISSES POP" RIMOUSKOISES ET DEMANDE UN LAISSER-PASSER TANDIS QU'IL EN RESTE ENCORE.

TU T'EN FELICITERAS... APRES LE MATCH.

S.O.S Amitié

La Corporation S.O.S. Amitié Inc. tient à manifester publiquement son appui aux handicapés dans leur initiative d'empêcher une campagne de sollicitation organisée par une association non reconnue.

La Corporation veut, en effet, exprimer son accord avec les associations des handicapés réunis, jeudi le 15 novembre, en assemblée spéciale, qui se sont unanimement opposés à la campagne prévue par l'Association des Jeunes Enfants Handicapés du Québec.

La Corporation trouve anormal et injustifiable que des campagnes soient organisées pour et au nom des handicapés, s'il ne s'avère pas certain et prouvé que les fonds recueillis lors de ces campagnes serviront à aider

les handicapés de la région.

Elle demande donc au Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de prendre ses responsabilités face à de telles campagnes :

1— en vérifiant que tout organisme effectuant une sollicitation à caractère social a bien une existence légale reconnue.
2— en s'assurant que les fonds recueillis lors de ces campagnes sont bien utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été demandés.

Elle demande aussi aux villes et municipalités et en particulier à la Cité de Rimouski d'assurer un contrôle plus strict quant à l'émission et l'utilisation de permis de sollicitation pour des campagnes de ce genre.

Les mariages entre jeunes seront difficiles

Boston — Estimant que les mariages entre adolescents se terminent, plus souvent qu'autrement, par un échec, les autorités catholiques de l'archidiocèse de Boston veulent qu'il devienne plus difficile pour les jeunes de s'épouser.

L'Eglise est donc en train de mettre au point toute une série de règlements pour décourager les mariages entre jeunes catholiques, particulièrement dans le cas où les jeunes filles sont enceintes. La réglementation portera sur le comportement des prêtres dans les cas où des jeunes de moins de 18 ans se présentent pour se marier. Quand il y a grossesse, l'âge limite sera de 21 ans. Les nouveaux règlements prévoient au moins deux consultations pré-maritales avec le prêtre, à au moins six mois d'intervalle.

Si le prêtre a des doutes quant à la capacité des jeunes de se marier, au quant à leur compatibilité, il doit les rencontrer une troisième fois, mais avec leurs parents, puis les référer à un autre prêtre pour avoir un avis indépendant.

Si les deux prêtres impliqués doutent encore que le jeune couple puisse être marié, ils doivent le référer à un professionnel de la question. S'il y a toujours désaccord, le cas sera référé à la Chancellerie. Cette dernière pourra autoriser le mariage ou le remettre à plus tard.

Ces règles de conduite ont été soumises au cardinal Humberto Medeiros qui a laissé entendre qu'il les approuvait. Une fois promulguée, la nouvelle réglementation entrera en vigueur dans cinq comtés de l'est du Massachusetts.

Dossier scolaire cumulatif de l'Est

(les conseillers d'orientation se prononcent...)

Lors d'une réunion des conseillers d'orientation de l'Est du Québec, tenue au Cégep de Rimouski au début de novembre, ceux-ci se sont prononcés contre l'insertion de certaines données au dossier scolaire cumulatif. Le problème qui préoccupe les conseillers d'orientation, c'est précisément l'insertion au dossier scolaire cumulatif des résultats de tests d'aptitudes et d'intérêts. Ils considèrent que ces données sont trop statiques et provisoires, de sorte qu'elles peuvent ne pas avoir la même signification quelques années plus tard. Les conseillers d'orientation croient que le dossier scolaire cumulatif ne doit contenir que des données d'ordre sociologique et scolaire, ce qui peut être acceptable pour l'élève; les données personnelles à l'élève doivent être confidentielles et insérées plutôt au dossier personnel.

Les conseillers d'orientation croient que la consignation des données psychologiques au dossier scolaire cumulatif sert plus les administrateurs que les élèves eux-mêmes. Ces mêmes données personnelles à l'élève ne doivent donc pas servir à des questions administratives.

Contrairement à ce qu'affir-

me le service de mesure et d'évaluation du Ministère de l'Éducation, les conseillers d'orientation ne croient pas au caractère facultatif de l'insertion de ces données psychologiques et personnelles au dossier scolaire cumulatif.

Cette position des conseillers d'orientation de l'Est du Québec rejoint la position de principe du Conseil de la Corporation des conseillers d'orientations professionnelles du Québec en vue de respecter le droit de l'élève à son intimité et la confidentialité de ses relations avec le conseiller d'orientation.

Plaques d'automobiles

Les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles pour l'année 1974 sont maintenant en vente depuis lundi, le 19 novembre, dans les 405 bureaux émetteurs du Québec.

Le Ministre des Transports du Québec, M. Raymond Mailloux rappelle aux propriétaires de véhicules qu'ils peuvent se procurer leurs plaques d'immatriculation en se présentant à l'un de ces bureaux ou en utilisant la formule de demande de renouvellement qu'ils recevront sous peu par la poste. Un chèque personnel, payable au Ministre des Finances, et daté du jour de l'envoi doit accompagner la formule de demande de renouvellement.

OPINION LIBRE

Je suis pour le respect et l'amour de la vie

Mesdames,

Je m'adresse à toutes les femmes dignes de ce nom, et qui n'ont pas perdu le vrai sens du mot Vie, et qui connaissent encore le rôle primordial de la femme depuis des millénaires, celui "d'aimer et d'être aimé". On sert aujourd'hui le mot "liberté" à toutes les sauces. Il ne faudrait pas confondre le mot licence et le mot liberté. La licence déguisée sous les vêtements de la liberté est le signe avant-coureur d'une objecte servitude et d'un vil esclavage.

Ayons, mesdames, en 1973, avec emportement ou non, chacune selon son tempérament, le courage de nos opinions. L'appétit et la soif de liberté de certaines femmes pour être à la mode, in et dans le vent, font que certaines autres femmes féministes essayent de vous servir des foetus morts réchauffés venant d'un marché bon marché. Ne soyons pas à la mode, et nous ne serons jamais démodées.

Cessons d'accuser les hommes de tous les maux que portent les femmes. Nous n'avons pas à revendiquer la liberté aux hommes. Nous avons en chacune de nous cette liberté; il s'agit de s'en servir à bon es-cient.

La femme fait physiquement l'homme dans ses entrailles; elle fait aussi moralement l'homme tout au long de sa vie. La femme a l'homme qu'elle a fait et qu'elle mérite. L'homme représente pour chaque femme, une moitié, un complément; il est son père, son frère, son mari, son amant et son fils, qu'elle doit aimer et former à l'image de ses désirs et de ses ambitions.

Le monde se divise en ce moment en deux catégories: la première comprend ceux qui regardent et qui critiquent; ce sont les malins. La deuxième: ceux qui travaillent et qui se risquent; ce sont les imbéciles. Peu importe de passer pour des imbéciles, pourvu que l'on fasse son devoir avec dignité et amour.

Toute décision sur l'avortement engage une conscience, mais la suppression d'une vie humaine ne saurait être considérée comme une affaire strictement privée. Si la loi doit intervenir, c'est que l'avenir de la communauté est en jeu.

Le législateur ne peut opter que pour le respect de la vie humaine. Il s'agit d'une reven-

dication profondément inscrite dans l'homme. Toute société qui ferait un autre choix laisserait planer une menace insupportable sur ses membres, ou sur les autres sociétés. Tôt ou tard, elle irait à sa perte.

Notre monde a trop souffert, jusque dans son histoire la plus récente, d'exterminations militaires, politiques, sociales, idéologiques ou religieuses pour ne pas exiger que le respect de la vie humaine, soit aujourd'hui restitué et promu sous toutes ses formes. Parmi ces formes l'une des plus indéniables est le respect de l'enfant avant comme après sa naissance.

Il n'y a pas d'oeuvre de mort qui soit une réussite, un bien, ou un bonheur. Quelle qu'en soit la victime, quel qu'en soit l'agent, quel qu'en soit le motif, quel qu'en soit le procédé, tout avortement provoqué implique un échec, un mal et un malheur.

Chez la mère, dans le couple ou dans la société, l'avortement est toujours le signe d'une détresse physique, psychologique, affective, économique ou sociale.

Aucune technique d'expulsion de l'embryon, rapide, contrôlée ou commode ne saurait faire oublier qu'on est en face d'une défaillance humaine, personnelle ou collective. C'est l'être humain qui est en cause; chacun de nous a la parole. L'être hu-

main ne saurait oublier en aucun moment qu'avec l'avortement il touche à des situations personnelles, familiales et sociales particulièrement douloureuses. Nul ne s'arrogera le droit de juger le coeur de son semblable dont le secret n'appartient qu'à Dieu, son Créateur. Bien plus, nul ne saurait dégager sa propre responsabilité dans la pression inhumaine que la Société fait peser sur certaines consciences. (Dr Lejeune).

Nous n'avons pas à remplacer une loi par une autre, nous avons à rendre à l'être humain confiance en lui-même et en ses frères, et au sein même des contradictions et des épreuves, à restaurer l'espérance.

Une pleine nature d'homme ne suffit point à elle seule, il faut encore qu'on lui accorde le droit de s'exprimer, qui est, pour elle celui de vivre.

Prônons à tous les niveaux des politiques familiales, l'éducation sexuelle, le respect de la paternité et de la maternité, pour les mères mariées ou non, et des moyens faciles d'adoption; alors, nous aurons fait un pas dans l'évolution humaine.

Yolande Gagnon, i.l.

Présidente du Mouvement Pro-Vie de la Mauricie
421 Du Plateau
Grand-Mère
Tél: 538-8740

L'AFEAS et l'éducation populaire

CONTRIBUTION DE L'AFEAS EN EDUCATION POPULAIRE: "EST-CE AINSI QUE LES FEMMES VIVENT?"

On parle beaucoup depuis la rentrée des classes d'éducation populaire. L'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (A.F.E.A.S.) rappelle à la population l'intérêt qu'elle a toujours porté à ce domaine. Non seulement l'Association se définit comme un organisme d'éducation populaire, mais elle a aussi participé activement à l'élaboration du cours "Est-ce ainsi que les femmes vivent?" offert aux québécoises dans les régionales depuis septembre 1973.

C'est à la suite d'une demande spéciale du Ministère de l'Éducation auprès de l'AFEAS que celle-ci a accepté de prêter sa vaste expérience éducative auprès de la population. Mentionnons que les hauts fonctionnaires savaient que cette association dispensait depuis déjà 4 ans

un cours de "Formation sociale Féminine", diffusé d'ailleurs dans les régionales, et qu'ils désiraient l'utiliser comme principale source de référence.

L'A.F.E.A.S. a répondu à cette invitation en mandatant son Comité des Cours pour qu'il participe avec le service des programmes au Ministère de l'Éducation. Leurs travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 72-73 et la formulation finale du cours s'est faite à l'été 1973.

L'A.F.E.A.S. invite chaleureusement les femmes du Québec à participer en grand nombre à ce nouveau cours qui traite des sujets suivants:

- Nouveau rôle de la femme
- Couple et famille,
- La femme et sa sexualité,
- L'éducation,
- L'économie,
- La politique,
- Les loisirs,
- La religion.

AVIS IMPORTANT

Pour répondre plus adéquatement aux besoins de la population de son comté, M. Eudore Allard, député de Rimouski à la Chambre des Communes, a maintenant un bureau à Rimouski.

Sous la direction d'une secrétaire administrative assistée de deux coordonnateurs — dont l'un à Mont-Joli et l'autre au Bic, ce bureau est ouvert de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi inclusivement.

Pour toutes communications avec votre député, soit par courrier, par téléphone ou sur rendez-vous, n'hésitez pas à vous adresser au bureau de Rimouski, ou de communiquer avec le coordonnateur le plus près de chez-vous, soit:

MONT-JOLI
14, avenue Charest
tél. 418 775-5746

BIC
tél. 418 736-4217

RIMOUSKI, Qué.
Casier postal 472
tél. 418 723-8589

PRODUITS D'ENTRETIEN DOMESTIQUE

MELANGER DES PRODUITS D'ENTRETIEN DOMESTIQUE PEUT ETRE DANGEREUX

Un bon nombre de maîtresses de maison, qui ne laisseraient jamais leurs enfants jouer avec des produits chimiques d'entretien dangereux, créent sans le savoir un autre risque en mélangeant des nettoyants pour produire un "meilleur" nettoyage.

Le danger en mélangeant différents produits chimiques, provient du fait qu'il peut s'échapper des gaz extrêmement toxiques susceptibles de causer des malaises pulmonaires et même la mort.

L'eau de Javel et l'ammoniaque sont deux des produits les plus couramment mal employés. L'eau de Javel, ajoutée à de l'ammoniaque ou à des composés acides tels que l'antirouille, les nettoyants pour cuvettes, la soude caustique ou le vinaigre, peut produire un gaz chloré. Ce gaz, autrefois utilisé à des fins guerrières, produit une sensation piquante ou brûlante aux yeux, au nez et à la gorge, et provoque la toux ou des étournements.

Certains produits sont dangereux même sans être mélangés. L'un de ceux-ci est le décapant à four qui est caustique et peut provoquer une irritation de la peau. Je suggère que les usagers suivent à la lettre les indications des étiquettes, portent des gants protecteurs et n'utilisent le produit que dans des cuisines bien aérées.

Un autre produit chimique dangereux est le tétrachlorure de carbone, un liquide inflammable très toxique utilisé pour détacher les tissus. Le Conseil recommande aux maîtresses de

maison de chercher leurs vieilles bouteilles de ce solvant et de s'en débarrasser pour utiliser des nettoyants moins dangereux. Le meilleur moyen d'élimination est de verser le liquide dans l'évier, puis de jeter le contenant vide.

Les empoisonnements provoqués par l'inhalation de vapeurs dangereuses arrivent habituellement dans des pièces très mal aérées comme une salle de bains avec la porte fermée. La concentration des gaz se forme et peut affecter un enfant ou un adulte si elle atteint un niveau

élevé.

Pour cette raison, j'incite les maîtresses de maison à toujours garder une fenêtre ouverte pendant l'utilisation de composés de nettoyage. Si des vapeurs provoquent une irritation, le nettoyage doit être interrompu jusqu'à ce que l'air soit renouvelé. L'utilisation de produits chimiques d'entretien mélangés est particulièrement hasardeuse quand les enfants sont dans la maison. Leur corps réagit plus vite que celui des adultes aux gaz dangereux et peut être affecté en quelques minutes.

Je recommande à toutes les ménagères de lire attentivement le mode d'emploi de tous les détergents et même de prendre de plus grandes précautions encore que celles recommandées par le fabricant.

Dans la semaine de prévention des incendies on a multiplié les conseils de prévention, mais combien ont été sensibilisés par ces conseils donnés par les journaux, radio, visite dans les classes, j'oserais dire à peu près 5% de la population, et ce 5% oublie après quelques jours.

La plupart des causes des incendies, cigarettes, gazoline, foudre, cheminées défectueuses, mais la cause primaire la plus grave à 85% des cas, c'est la négligence, il n'y a pas de cause inconnue, il y a toujours une négligence quelconque.

Le canadien est tellement négligent que ce dernier aime mieux payer une police d'assurance surélevée et continuer sa petite vie sans s'inquiéter des dangers qui environnent sa famille, sa résidence, sa fabrique, son atelier, ses édifices publics, ses magasins, ses forêts.

LOISIRS SOCIO-CULTURELS

DU FOLKLORE, DU THEATRE, DU CINEMA et DE LA MUSIQUE!

Le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec, à l'intérieur de son programme d'action, franchira durant les mois de novembre et de décembre une autre étape dans le secteur des loisirs socio-culturels.

Dans le domaine du folklore, il se tiendra également des stages en folklore aux Iles-de-la-Madeleine les 30 novembre, 1-2 décembre, et dans le territoire du Grand-Portage dont la date reste à déterminer.

Dans le secteur théâtre, quatre (4) stages de formation, plus spécifiquement sur les techniques, se tiendront dans les quatre territoires de la région de l'Est du Québec. En Gaspésie, à Carleton, les 23-24-25 novembre, plus de cent vingt-cinq (125) personnes participeront à douze (12) ateliers. Aux Iles-de-la-Madeleine, les fins de semaine du 24 novembre et du 1er décembre

se tiendra également un tel stage, et aussi dans les territoires de la Mitis et du Grand-Portage dont les dates et les endroits restent à déterminer.

Dans le secteur cinéma, une seconde tournée de cinéma pour enfants est en voie de s'organiser dont le film sera "Le Martien de Noël". Aussi, l'Office National du Film se devra de réaliser les phases deux et trois de son programme qui sont l'animation sociale en fonction d'organismes spécialisés et avec les sous-centres de la région en collaboration avec Société-Nouvelle.

Dans le secteur musique, un stage pour l'ensemble des Corps de clairons et de tambours de la région doit se tenir vers la fin de novembre à Rimouski. En plus, des rencontres seront suscitées au niveau des quatre territoires de la région avec l'ensemble des personnes ressources qui se préoccupent de près du secteur musique, afin d'appro-

difier ce secteur et d'identifier les besoins réels, et des sujets, tels que: camp musical, festival, jeux musicaux et autres, seront des thèmes à l'étude.

Nous tenons aussi à préciser

qu'un stage sur les techniques d'animation pour l'ensemble des personnes se préoccupant de près du secteur socio-culturel, se tiendra dans la région dès le début de décembre.

Le CRD vous informe

Réuni en assemblée régulière à Rimouski, le conseil d'administration du CRD a décidé de réclamer des autorités compétentes la suspension immédiate de l'application de l'Arrêté-en-Conseil 2874. On sait que l'Arrêté-en-Conseil 2874 concerne l'aide aux migrants et qu'on l'a souvent taxé d'être une mesure favorisant le vidage de l'arrière-pays.

Déjà, des comités de citoyens, des conseils municipaux, etc... avaient posé des questions ou pris position sur 2874; le CRD lui-même avait sur la recommandation de son Comité Permanent

d'Aménagement de l'Arrière-Pays proposé plusieurs amendements à cet Arrêté-en-Conseil.

Bien plus, au début du mois, l'ensemble des comités de zone, ceux-là même qui sont chargés de l'application du programme demandaient sa suspension temporaire de façon à ce qu'on puisse l'amender et le modifier.

Dans ce contexte, le conseil d'administration du CRD a décidé de réitérer ses positions, de représenter ses amendements à l'Arrêté-en-Conseil et il réclame la suspension immédiate de 2874 jusqu'à ce qu'on lui ait apporté les modifications requises.

FLORENT ST-PIERRE MEUBLES ENR.

239 ouest rue St-Joseph — ST-ROBERT — Tél. 723-6814

SPÉCIAL DES FÊTES

— — PLAN MISE DE CÔTÉS — —

STEREO CASSETTE **115.**
Rég. 179.00 SPECIAL

SET DE CUISINE EN BOIS **169.**
Rég. 219.00 SPECIAL

CHAISE BERÇEUSE EN BOIS **19.00**
PLIANTE
Rég. 29.95 — SPECIAL

Tourne-disques automatique rég. 69.00 **48.00** SPECIAL
Radio cabinet en bois rég. 69.00 **42.00** SPECIAL A.M. - F.M.

SET DE SALON **149.**
avec chaise berceuse
Régulier 189.

GRAND SPECIAL **149.**

TELEVISION **429.**
20 pouces couleur
Rég. \$569.00
Quantité limitée



Si la situation se maintenait, il n'y a pas lieu de s'alarmer

Rien ne laisse présager une pénurie de pétrole au Québec pour les prochains mois selon les renseignements recueillis par les fonctionnaires du ministère des Richesses naturelles du Québec. Cette précision a été apportée par le ministre des Richesses naturelles, monsieur J.-Gilles Masse, vendredi le 9 novembre. "Au début d'octobre, mon ministère a demandé aux compagnies pétrolières quelles étaient leurs réserves pour l'hiver 1973-1974. La réponse, par écrit, fut qu'elles étaient excellentes et même supérieures aux réserves qu'elles avaient l'an passé. Depuis que nous avons reçu ces informations, nous avons communiqué, à plusieurs reprises, avec le gouvernement fédéral et rien, à venir jusqu'à aujourd'hui, ne nous indique que des coupures importantes soient intervenues au niveau des approvisionnements en pétrole, de déclarer Monsieur Masse".

Parallèlement à ces communications, le ministère des Richesses naturelles s'est enquéri périodiquement de l'état des réserves en pétrole brut et raffiné des compagnies au Québec et a jusqu'à maintenant confirmé qu'elles étaient les mêmes qu'au début d'octobre. Toutefois, compte tenu de l'évolution quotidienne de la situation mondiale dans le pétrole, le gouvernement du Québec dans une mesure préventive veut prendre certaines précautions advenant une détérioration de la situation actuelle. Ainsi, le ministre Masse a convoqué pour la semaine prochaine les représentants des compagnies pétrolières pour discuter de la situation et leur a demandé un rapport écrit de leur inventaire actuel.

"Etant conscient que des chan-

gements de situation peuvent survenir, nous sommes d'accord avec le gouvernement fédéral pour discuter un certain nombre de mesures que j'appellerais préventives. Sur cette question, une rencontre doit avoir lieu la semaine prochaine avec les fonctionnaires du ministère de l'Énergie, et ceux de mon ministère, et il sera précisément ques-

tion de coordonner les politiques d'Ottawa et de Québec, de souligner Monsieur Masse".

"Compte tenu des différents articles parus sur la question du pétrole depuis un certain temps, on doit faire une distinction entre, d'une part, l'établissement d'une politique nationale de l'énergie et, d'autre part, les palliatifs à prévoir dans une situa-

tion où prévaudrait une pénurie de pétrole.

Dans ce dernier optique, on ne peut traiter de la construction d'un pipe-line Toronto-Montréal qui ne nous apparaît non pas une mesure fournissant une solution à court terme, mais plutôt un instrument de politique énergétique qui pourrait vers les années 1976-77 être une solution valable d'approvisionnement tant dans l'Ouest que dans l'Est du Canada selon la situation".

Le ministre Masse a tenu à préciser que la politique énergétique du Québec reste la même à savoir le développement économique du Québec en assurant la sécurité des approvision-

nements en hydrocarbures au meilleur coût possible. "Pour se réaliser, je considère d'une importance capitale d'implanter, dans la province, un secteur témoin. Je suis également d'avis que SOQUIP pourrait jouer un rôle important dans les questions de négociations et d'approvisionnement avec l'extérieur".

"Je puis donc assurer la population extérieure qu'actuellement la situation n'est pas dramatique et qu'advenant un changement, le gouvernement du Québec prendra des mesures efficaces afin de solutionner la question d'approvisionnement de pétrole, de conclure le ministre J.-Gilles Masse".

John F. Kennedy

John F. Kennedy, le plus jeune président des États-Unis

On ne peut laisser passer le dixième anniversaire de sa disparition sans évoquer la mémoire de John Fitzgerald Kennedy et rappeler, en une courte biographie empruntée à l'Histoire contemporaine depuis 1945 publiée par Larousse, l'oeuvre et les efforts du plus jeune des présidents des États-Unis.

"Né en 1917, à Brookline, un des "beaux quartiers" de la banlieue de Boston, d'une famille d'origine irlandaise, vite et prodigieusement enrichie par la politique et les affaires, ses débuts dans la vie en furent facilités (bonnes écoles, relations, université Harvard). Officier de marine particulièrement courageux pendant la guerre, il entra à la Chambre des représentants (1946), puis fut élu sénateur démocrate (1952) du Massachusetts et préconisa une politique favorable aux syndicats à l'intérieur, aux peuples sous-développés ou encore colonisés à l'extérieur. Candidat malheureux à la vice-présidence en 1956, il réussit, en dépit de sa religion catholique, à être désigné comme candidat démocrate à la présiden-

ce et à être élu de justesse contre son adversaire républicain Nixon en 1960. John F. Kennedy s'entoura de toute une équipe d'intellectuels novateurs pour lutter à l'intérieur contre la misère et les inégalités raciales, à l'extérieur pour la paix entre tous les peuples, U.R.S.S. comprise, et c'est en sachant tenir tête à Khrouchtchev à propos de Cuba, au risque d'une guerre mondiale, qu'il l'amena peu après à signer avec les États-Unis un accord pour l'arrêt des expériences nucléaires.

Des succès ininterrompus de l'Amérique provient sa grande faiblesse à comprendre les autres, à admettre que les autres sont différents d'elles et tiennent à leurs différences comme à leur dignité. Malentendu tragique que Kennedy peut-être allait éclaircir, et justifier ainsi les espoirs de sa génération, quand il périt assassiné à Dallas (22 novembre 1963), dans des circonstances qui ne semblent pas encore tout à fait éclaircies. Son frère Robert devait subir le même sort, le 5 juin 1968, à Los Angeles, après s'être engagé, en mars, dans la course électorale à la présidence".

EN VEDETTE DU JEUDI AU DIMANCHE LES IMPACTS

ENTREE LIBRE
Faites vos réservations pour "party" des fêtes. Salle les lundi, mardi, mercredi, avec orchestre si désiré, pouvant grouper 200 à 250 personnes.

HOTEL DU HAVRE

Chambre et pension, journée, semaine et mois.
RIMOUSKI-EST 723-1636

Au Magasin ROBERT ST-PIERRE

316, ave Michaud — 723-7549

Nous vous offrons aujourd'hui un nouveau lot de tricolettes dans les tons unis, fleuris et carrautés. Aussi le nylon assorti de toutes les couleurs.



N'oubliez pas que notre concours de NOEL se continue jusqu'au 25 décembre

Tirage de 5 DINDES

PAR SEMAINE

Liste des gagnants

- Madame Albert Marmen
- Madame Louis-Marie Plante
- Madame Maurice Raymond
- Mademoiselle Lisette Morin
- Madame Cécile Rousseau

Produits Maple Leaf

JAMBON

Fesse cuite découennée, dégraissée prête à manger LB **.99**

Quart de fesse LB **1.09**

Tranche du centre LB **1.29**

Bacon tranché sans couenne Pqt 1 lb **1.23**

Saucisses fumées

Pqt 1 lb **.89**

Bologna en morceau LB **.65**
tranché LB **.75**

Boudin Lafleur LB **.59**

Petit pâté à la viande "Bilopage" Bte de 2 **.55**

Foie de porc

Frais LB **.75**

Poulet frais Cat. A Canada 3 à 4 lbs LB **.59**

Boeuf de l'Ouest Haut de côtes (Palette) LB **.89**

Boeuf frais Haché LB **.99**

Cigarettes ass. Format rég. le carton **4.69**

Form. King Size le carton **4.79**

Chaussons pommes "Pillsbury" Bte 14 oz **.69**

Beurre Gem No 1 LB **.73**

Cristaux orange "Tang" 4 sachets 3 1/4 oz **.79**

Jus de tomates St-Castin Bte 19 oz **.21**

Breuvage choc. Nestle Quik Bte 2 lbs plus 6 oz gratis **.99**

Soupe aux pois ou légumes "Habitant" Bte 28 oz **.26**

Détergifs en poudre "Oxydol" Bte familiale **1.85**

Nettoyeur évier Bte format rég. **.25**

Patates chips "St-Castin" Sac 10 oz **.59**

Crème glacée "Festival" Format 3 chop. **.69**

Liqueurs Seven Up Coca-Cola, Sprite Fanta Bout. 26 oz **1.00**

Lait en poudre Instant "Crino" Bte 3 lbs **1.64**

POMMES McINTOSH

Cat. Fantaisie du Québec Sac 5 lb **.89**



RAISINS ROUGES

Empereur Cat. no 1 Californie LB **.29**

CITRON Californie

Gr. 140 6 pour **.39**

LAITUE de Californie

Grosneur 24 no 1 Chacune **.19**

BROCOLI Californie

No 1 Grosneur 14 Chacun **.45**

NAVET du QUEBEC

no 1 2 lbs **.15**

VOTRE MARCHÉ "GEM"

MAGASIN AMIOT INC.

Tél. : 723-4245

162 LAVOIE

RIMOUSKI